First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Aboriginal Peoples

Chair:
The Honourable THELMA J. CHALIFOUX

Tuesday, November 27, 2001

Issue No. 8

Fourth meeting on:
Examination of issues affecting urban Aboriginal youth, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters

INCLUDING:
THE FIFTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Peuples autochtones

Présidente:
L'honorable THELMA J. CHALIFOUX

Le mardi 27 novembre 2001

Fascicule nº 8

Quatrième réunion concernant:
L'examen des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, plus précisément, l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes; et d'autres questions connexes

Y COMPRIS:
LE CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

38446

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Thelma J. Chalifoux, *Chair*

The Honourable Janis G. Johnson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Carney, P.C.
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Christensen
Cochrane
Gill
Hubley
Léger
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Pearson
Sibbeston
St. Germain, P.C.
Tkachuk

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente: L'honorable Thelma J. Chalifoux

Vice-présidente: L'honorable Janis G. Johnson

et

Les honorables sénateurs:

Carney, c.p.
* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Christensen
Cochrane
Gill
Hubley
Léger
* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
Pearson
Sibbeston
St. Germain, c.p.
Tkachuk

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 27, 2001
(17)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 9:00 a.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Senator Chalifoux, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carney, P.C., Chalifoux, Christensen, Cochrane, Gill, Hubley, Johnson, Léger, Pearson and Sibbeston (10).

Other senator present: The Honourable Senator Wilson (1).

In attendance: From the Library of Parliament: Tonina Simeone and Mary Hurley.

WITNESSES:

From the Privy Council Office:

Mr. Fred Caron, Assistant Deputy Minister, Aboriginal Affairs Secretariat;

Ms Susan Anzolin, Officer, Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, September 27, 2001, the committee proceeded to its examination of issues affecting urban Aboriginal youth, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters. *(See Issue No. 6, Tuesday, October 23, 2001, for the full text of the Order of Reference.)*

Mr. Caron made an opening statement and, with Ms Anzolin, answered questions.

Mr. Caron, tabled reference materials entitled "Guide To Federal Initiatives For Urban Aboriginal People" (Exhibit No. 5900-1.37/A1-SS-2, 8 "1"), "Profile of the Urban Aboriginal Population, Canada, 1996" (Exibit No. 5900-1.37/A1-SS-2, 8 "2") and "Urban Aboriginal People in Western Canada: Realities and Policies" (Exibit No. 5900-1.37/A1-SS-2, 8 "3"), with the Clerk of the Committee.

At 10:50 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 27 novembre 2001
(17)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Chalifoux (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Carney, c.p., Chalifoux, Christensen, Cochrane, Gill, Hubley, Johnson, Léger, Pearson et Sibbeston (10).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Wilson (1).

Également présentes: De la Bibliothèque du Parlement: Tonina Simeone et Mary Hurley.

TÉMOINS:

Du Bureau du Conseil privé:

M. Fred Caron, sous-ministre adjoint, Secrétariat des affaires autochtones;

Mme Susan Anzolin, agente, Direction de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 septembre 2001, le comité examine des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, et plus précisément l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services, les problèmes liés aux politiques et aux compétences, l'emploi et l'éducation, l'accès aux débouchés économiques, la participation et l'autonomisation des jeunes et d'autres questions connexes. (*Voir le texte complet de l'ordre de renvoi dans le fascicule nº 6 du mardi 23 octobre 2001.)*

M. Caron fait une déclaration et, avec Mme Anzolin, répond aux questions.

M. Caron dépose auprès du greffier les documents «Guide des initiatives fédérales à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain» (pièce nº 5900-1.37/A1-SS-2, 8 «1»), «Profil de la population autochtone en milieu urbain, Canada, 1996» (pièce nº 5900-1.37/A1-SS-2, 8 «2») et «Population autochtone vivant en milieu urbain dans l'ouest du Canada: réalités et politiques» (pièce nº 5900-1.37/A1-SS-2,8 «3»).

À 10 h 50, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

THURSDAY, November 29, 2001

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to present its

FIFTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Thursday, September 27, 2001, to examine and report upon issues affecting urban Aboriginal youth in Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine access, provision and delivery of services; policy and jurisdictional issues; employment and education; access to economic opportunities; youth participation and empowerment; and other related matters; and to present its final report no later than June 28, 2002, respectfully requests that it be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary.

Pursuant to Section 2:07 of the *Procedural Guidelines for the Financial Operation of Senate Committees*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le JEUDI 29 novembre 2001

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le jeudi 27 septembre 2001, à étudier, pour ensuite en faire rapport, les problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes du Canada. Plus précisément, que le Comité soit autorisé à examiner; l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes; et d'autres questions connexes et de faire rapport au plus tard le 28 juin 2002, demande respectueusement que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire.

Conformément à l'article 2:07 des *Directives régissant le financement des Comités du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

La présidente,

THELMA J. CHALIFOUX

Chair

APPENDIX (A) TO THE REPORT

STANDING SENATE COMMITTEE ON ABORIGINAL PEOPLES
SPECIAL STUDY ON URBAN ABORIGINAL PEOPLE

APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2002

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, September 27, 2001:

The Honourable Senator Chalifoux moved, seconded by the Honourable Senator Christensen:

THAT the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, pursuant to the input it has received from urban Aboriginal people and organizations, be authorized to examine and report upon issues affecting urban Aboriginal youth in Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine access, provision and delivery of services; policy and jurisdictional issues; employment and education; access to economic opportunities; youth participation and empowerment; and other related matters;

THAT the Committee report to the Senate no later than June 28, 2002; and

THAT the Committee be authorized, notwithstanding customary practice, to table its report to the Clerk of the Senate if the Senate is not sitting, and that a report so tabled be deemed to have been tabled in the Senate.

The question being put on the motion, it was adopted.

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES	**$ 18,000**
TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS	**$ 2,000**
OTHER EXPENDITURES	**$ 5,500**
TOTAL	**$ 25,500**

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on _____ 2001.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

___ _____
Date Senator Thelma Chalifoux, Chair, Standing Committee on Aboriginal Peoples.

___ _____
Date Chairman, Standing Committee on Internal Economy Budgets and Administration.

EXPLANATION OF COST ELEMENTS

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Professional Services **(0402)** (Expert consultants — Communications)	$ 10,000	
2. Working meals **(0415)** (15 meals x $400)	$ 6,000	
3. Hospitality — Committee **(0410)**	$ 2,000	
TOTAL		**$ 18,000**

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

Courier Services **(0213)**	$ 2,000	
TOTAL		**$ 2,000**

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Purchase of books **(0702)**	$ 3,000	
2. Miscellaneous **(0799)**	$ 2,500	
TOTAL		**$ 5,500**
GRAND TOTAL		**$ 25,500**

The Senate administration has reviewed this budget application.

Date Heather Lank, Director of Committees and Private Legislation.

Date Richard Ranger, Director of Finance.

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, November 29, 2001

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined and approved the budget presented to it by the Standing Committee on Aboriginal Peoples for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2002 for the purpose of its Special Study on Urban Youth, as authorized by the Senate on Thursday, September 27, 2001. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	$ 18,000
Transport and Communications	$ 2,000
Other Expenditures	$ 5,500
Total	**$ 25,500**

Respectfully submitted,

RICHARD KROFT

Chairman

ANNEXE (A) AU RAPPORT

COMITÉ PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES
ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'ANNÉE FISCALE SE TERMINANT LE 31 MARS 2002

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 27 septembre 2001:

L'honorable sénateur Chalifoux propose, appuyée par l'honorable sénateur Christensen,

QUE le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, conformément aux opinions qu'il a reçues des peuples et organisations autochtones des villes, soit autorisé à examiner, pour ensuite en faire rapport, les problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes du Canada. Plus précisément, que le Comité soit autorisé à examiner; l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes; et d'autres questions connexes.

QUE le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 28 juin 2002;

QUE le Comité soit autorisé, contrairement à l'usage, à déposer son rapport devant le greffier du Sénat si celui-ci ne siège pas et que le rapport ainsi déposé soit réputé déposé au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

SOMMAIRE DES DÉPENSES

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES	**18 000 $**
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	**2 000 $**
AUTRES DÉPENSES	**5 500 $**
TOTAL	**25,500 $**

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones le _____ 2001.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

___ _____
Date Sénateur Thelma Chalifoux, présidente, Comité permanent des peuples autochtones.

___ _____
Date Président, Comité permanent de la Régie interne, des Budgets et de l'Administration.

EXPLICATION DES COÛTS

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES SERVICES

1. Services professionnels **(0402)** (Experts-conseils — Communications)	$ 10,000	
2. Repas de travail **(0415)** (15 repas x $400)	$ 6,000	
3. Hospitalité — Comité **(0410)**	$ 2,000	
TOTAL		**$ 18,000**

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Services de messagerie **(0213)**	$ 2,000	
TOTAL		**$ 2,000**

TOUTES AUTRES DÉPENSES

1. Achat de livres **(0702)**	$ 3,000	
2. Divers **(0799)**	$ 2,500	
TOTAL		**$ 5,500**
GRAND TOTAL		**$ 25,500**

L'Administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Date — Heather Lank, directeur des Comités et de la Législation privée.

Date — Richard Ranger, directeur des Finances.

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 29 novembre 2001

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget présenté par le Comité permanent des peuples autochtones concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002 aux fins de leur étude spéciale relativement aux jeunes des villes du Canada, tel qu'autorisé par le Sénat le jeudi 27 septembre 2001. Le budget approuvé se lit comme suit:

Services professionnels et autres	18 000 $
Transports et communications	2 000 $
Autres dépenses	5 500 $
Total	**25 500 $**

Respectueusement soumis,

Le président,

RICHARD KROFT

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 27, 2001

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:00 a.m. to examine access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters.

Senator Thelma J. Chalifoux (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: We are developing an exciting and interesting action plan for change. We would welcome you to our committee and we are certain that your presentation will enlighten us about how your office deals with urban Aboriginal issues, especially as they relate to youth.

Please proceed.

Mr. Fred Caron, Assistant Deputy Minister, Aboriginal Affairs Secretariat, Privy Council Office: Thank you for inviting us here this morning. I agree that this is an exciting opportunity. This file has not received the attention it deserves across the country. This is an emerging issue, although it should have been recognized long ago. Today I will tell you a bit about what the federal government is trying to do about it, as well as what some of the provinces are doing.

This issue is gaining increasing prominence. You have probably read studies done by C.D. Howe, the Canada West Foundation and so on that are highlighting this issue. Recently there has been more editorial comment on this issue than there has been in quite some time. The debate has now been engaged.

[*Translation*]

I will subdivide my presentation into five parts in order to discuss Aboriginals' socio-economic conditions, their urban strategy from 1997 to the present, their outstanding concerns and expert opinion.

[*English*]

This is a strange role for the Privy Council Office in the sense that we do not normally carry out program-type responsibilities. The office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-status Indians is situated within the Privy Council Office, probably because they could not find another place to put it. We report to Mr. Goodale, the lead minister for the Urban Aboriginal Strategy.

The memorandum to cabinet that approved the Urban Aboriginal Strategy was co-sponsored by the then Federal Interlocutor, Ms McLellan, and the then Minister of Indian Affairs, Mr. Irwin.

I will begin by speaking about socio-economic conditions, about which you have heard quite a bit from the Department of Human Resources. The conditions are not very different from those on reserves.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 27 novembre 2001

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 9 heures pour examiner l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services, les problèmes liés aux politiques et aux compétences, l'emploi et l'éducation, l'accès aux débouchés économiques, la participation et l'autonomisation des jeunes et d'autres questions connexes.

Le sénateur Thelma Chalifoux (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente: Nous sommes en train de dresser un plan d'action extrêmement intéressant en faveur du changement. Nous vous souhaitons la bienvenue au comité. Nous sommes certains que votre exposé nous en apprendra beaucoup sur ce que fait votre bureau pour régler les problèmes des Autochtones, et surtout des jeunes autochtones, vivant en milieu urbain.

La parole est à vous.

M. Fred Caron, sous-ministre adjoint, Secrétariat des affaires autochtones, Bureau du Conseil privé: Je vous remercie de m'avoir invité ici ce matin. Je suis bien d'accord qu'il s'agit d'une occasion extrêmement intéressante. Ce dossier n'a pas fait l'objet de l'attention qu'il mérite dans le pays. Il s'agit d'une nouvelle affaire, même si le problème aurait dû être reconnu depuis longtemps. Je me propose aujourd'hui de vous donner un compte rendu de ce que le gouvernement fédéral essaie de faire et de ce que certaines provinces ont déjà entrepris.

La question revêt de plus en plus d'importance. Vous avez probablement lu les études réalisées par l'Institut C.D. Howe, la Canada West Foundation et d'autres, qui mettent cette question en évidence. On a récemment écrit à ce sujet bien plus qu'on ne l'avait fait depuis un certain temps. Le débat est maintenant engagé.

[*Français*]

J'aimerais diviser ma présentation en cinq parties afin de discuter des conditions socioéconomiques des Autochtones, de leur stratégie en milieu urbain de 1997 à aujourd'hui, des points qu'il leur reste à développer et de l'opinion des experts.

[*Traduction*]

C'est un rôle assez étrange pour le Bureau du Conseil privé, puisque nous n'assumons pas ordinairement des fonctions reliées à des programmes. Le bureau de l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits se trouve probablement au Bureau du Conseil privé parce qu'on n'a pas trouvé un autre endroit où le placer. Nous relevons de M. Goodale, ministre responsable de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain.

Le mémoire adressé au Cabinet pour obtenir l'approbation de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain était coparrainé par l'interlocuteur fédéral d'alors, Mme McLellan, et le ministre des Affaires indiennes d'alors, M. Irwin.

Je vais commencer par les conditions socioéconomiques. Vous en avez déjà beaucoup entendu parler par le ministère du Développement des ressources humaines. Les conditions ne sont pas très différentes de celles qui règnent dans les réserves.

As indicated on slide 4, page 2 of the material that has been provided to you, there are varying figures for the percentage of the population that lives off-reserve, but the minimum accepted figure is 50 per cent. Some put it as high as 60 per cent of Aboriginal people that live off-reserve, and the majority of them are concentrated in the cities, mainly the cities that you see listed on slide 5, page 3 of the material.

Those demographics indicate that Aboriginal people not only constitute a significant population in terms of numbers but also in terms of percentage of the entire population. The chart on slide 5 gives you an idea of how the dynamic is affected by the presence of urban Aboriginal people in cities. It is an important part of not only the makeup of the city but also the politics of the city.

On the slide entitled "Socio-economic conditions" you will see statistics with which you are probably all too familiar. Over 50 per cent of urban Aboriginal people live below the poverty line. There is increasing evidence of urban Aboriginal ghettos, most visible in Winnipeg, Regina and Saskatoon. There is a high rate of homelessness. Aboriginal people are over-represented in the homeless population almost to the extent that they are over-represented in the prison population.

Forty per cent of Aboriginal children live in lone-parent families, in most of which the parent is a woman. There is a significant women's component to this issue. More than 50 per cent of those lone parents are under the age of 24. The statistics are similar to those on-reserve where there is a young population.

The last point is the high rate of mobility or "churn." Our information shows a high level of movement between urban areas and reserves. We are not quite sure what causes this. There are obvious factors we know about anecdotally, such as the housing situation, access to health care and so on, but we need to do more work to put our finger on the primary reasons.

The on-reserve population is growing. Most of our statistics show that the growth is due primarily to natural expansion and not as a result of a large migration of the off-reserve population. Both populations are growing faster than the non-Aboriginal population in the country.

Page 4, slide eight, deals with the Urban Aboriginal Strategy. The federal government developed this in response to a concern raised primarily by western ministers at the time, referring to the situation that they saw in their cities. They wanted to examine what, if anything, the federal government should do about this situation, realizing that the federal government's position has long been that its primary responsibility was towards Indians living on reserves, but still wanting to know what approach could be put together to reflect some sort of federal role with respect to urban Aboriginal populations.

Comme vous pouvez le voir sur la diapositive 4, à la page 2 du texte qui vous a été remis, les estimations du pourcentage d'Autochtones vivant hors réserve varient beaucoup, mais il est admis que le chiffre n'est pas inférieur à 50 p. 100. Certains croient que c'est plutôt 60 p. 100, la majorité étant concentrée dans les villes, et notamment celles que vous voyez sur la diapo 5, à la page 3 du texte.

Ces caractéristiques démographiques indiquent que les Autochtones constituent une importante part de la population, non seulement en chiffres absolus, mais aussi en pourcentage. Le graphique de la diapo 5 donne une idée de la façon dont la présence des Autochtones modifie la dynamique des villes, en ce qui concerne non seulement leur composition, mais aussi leur politique.

Sur la diapo intitulée «Situation socioéconomique», vous verrez des chiffres que, probablement, vous ne connaissez déjà que trop. Plus de 50 p. 100 des Autochtones vivent au-dessous du seuil de la pauvreté. On assiste de plus en plus à la formation de ghettos autochtones urbains, surtout à Winnipeg, à Regina et à Saskatoon. Il y a un taux élevé de sans-abri: les Autochtones sont presque aussi surreprésentés dans la population des sans-abri qu'ils le sont dans la population carcérale.

Quelque 40 p. 100 des enfants autochtones vivent dans une famille monoparentale, le plus souvent dirigée par une femme. Le problème comporte beaucoup d'éléments féminins. Plus de 50 p. 100 des parents célibataires ont moins de 24 ans. Ces chiffres sont semblables à ceux qu'on trouve dans les réserves ayant une population jeune.

Le dernier point concerne le taux élevé de mobilité ou d'allées et venues. D'après les renseignements dont nous disposons, il y a beaucoup de mouvement entre les zones urbaines et les réserves. Nous ne sommes pas sûrs des motifs. Il y a des facteurs évidents, que nous ne connaissons que sous forme anecdotique, comme la situation du logement, l'accès aux soins de santé, et cetera. Cependant, nous devrons déployer plus d'efforts pour trouver les vraies raisons.

La population des réserves augmente. La plupart de nos statistiques montrent que la croissance est principalement due à une expansion naturelle plutôt qu'à une importante migration de la population hors réserve. Les deux populations croissent à un taux plus élevé que celui de la population non autochtone du pays.

La diapo 8, à la page 4, traite de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Le gouvernement fédéral a élaboré cette stratégie en réponse aux préoccupations principalement exprimées par les ministres de l'Ouest, qui s'inquiétaient de la situation dans leurs villes. Ils voulaient savoir si le gouvernement pouvait faire quelque chose pour améliorer cette situation, tout en se rendant compte que, depuis longtemps, le gouvernement fédéral estime que sa responsabilité première est envers les Indiens vivant dans les réserves. Les ministres voulaient quand même savoir s'il n'était pas possible d'adopter une approche dans laquelle le gouvernement fédéral aurait quand même un rôle à l'égard des populations autochtones vivant en milieu urbain.

We were asked to develop a potential approach for the federal government to take. The approach that was approved at the time was very much reflective of the position on responsibility, which was that, while the federal government had a role to play, we may not be the primary players. We put together a strategy that reflects the principle of partnership with provinces, municipalities and Aboriginal groups themselves, based on trying to work smarter within the resources that we have now and trying to engage the debate.

On page five, slide nine, you will see the elements of the strategy that were approved.

The first bullet deals with targeting the socio-economic needs of urban Aboriginal people. In preparing cabinet memoranda, departments were directed to assess whether or not there should be a specific component dedicated to urban Aboriginal people. The two main examples to this point have been the urban Aboriginal homelessness component of the homelessness initiative and the urban multipurpose youth centres. The Aboriginal Justice Strategy has also identified a fairly heavy urban component.

The second bullet deals with improving access to and coordination of programs and services. That is probably one of our biggest challenges in terms of bringing the federal government departments together to do a better job coordinating the work that we do. We have had some success in this area, which I will describe later on.

Next is raising awareness in specific multilateral forums. That is targeting such things as western economic partnership agreements and urban development agreements to see if, again, there is an urban Aboriginal component that should be brought to bear.

The next bullet deals with coordinating policy research, knowledge and information-sharing in the Aboriginal area. We could probably stand to do better on this one. We have brought together some of our policy research initiatives. We have provided some funding to outside agencies to do some work as well, which I will mention later.

The fifth bullet deals with improving horizontal linkages with provinces and within the federal government. I will refer to what we have achieved in that regard, but this has been our most significant achievement in terms of engaging debate. We have structures in place now where this issue is being considered with provinces, municipalities and Aboriginal groups that we did not have before 1997. In fact, before 1997, many provinces were denying that this was an issue.

[*Translation*]

Socio-economic conditions have improved in Aboriginal reserves, but not enough. Pressures are being increasingly exerted by private concerns in this matter. The C.D. Howe Institute and the Canada West Foundation conducted studies. Experts wrote about the conditions of Aboriginal people in urban settings. The

On nous a alors demandé de concevoir une approche possible pour le gouvernement fédéral. La ligne de conduite approuvée à l'époque traduisait la position d'alors concernant la responsabilité: le gouvernement fédéral admettait qu'il avait un rôle à jouer, mais il ne voulait pas être le premier responsable à cet égard. Nous avons élaboré une stratégie reflétant le principe du partenariat avec les provinces, les municipalités et les groupes autochtones eux-mêmes, et comportant des efforts destinés à en faire plus avec les ressources disponibles et à essayer d'engager le débat.

Vous pouvez voir sur la diapo 9, à la page 5, les éléments de la stratégie approuvée.

Le premier point traite des moyens de cibler les besoins socioéconomiques des Autochtones urbains. Lors de la rédaction de mémoires au Cabinet, les ministères ont été invités à déterminer s'il ne serait pas avantageux de consacrer des éléments précis de leurs initiatives aux Autochtones urbains. Les deux principaux exemples à cet égard sont la composante autochtone de l'initiative concernant les sans-abri et les centres urbains polyvalents pour les jeunes. La Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones comporte également une importante composante urbaine.

Le deuxième point traite de l'amélioration de l'accès aux programmes et aux services et de leur coordination. C'est probablement l'un de nos plus grands problèmes: amener les différents ministères fédéraux à mieux coordonner leur action dans ce domaine. Nous avons eu un certain succès à cet égard, sur lequel je reviendrai plus tard.

Ensuite, il importe d'assurer une plus grande sensibilisation dans différents forums multilatéraux. Il s'agit de cibler des choses telles que les ententes d'association pour le développement économique de l'Ouest et les ententes d'aménagement urbain pour voir, encore une fois, s'il n'y a pas lieu d'établir un élément autochtone urbain.

Le point suivant concerne la coordination de la recherche sur les politiques et de l'échange d'information sur les questions autochtones. Nous pourrions sans doute mieux faire dans ce domaine. Nous avons déjà réuni certaines de nos initiatives de recherche sur les politiques et avons financé les travaux d'organismes extérieurs. Je reviendrai plus tard sur cette dernière question.

Le cinquième point porte sur l'amélioration des liens horizontaux avec les provinces et au sein du gouvernement fédéral. Je vais parler de nos réalisations à cet égard, qui sont les plus importantes pour ce qui est d'engager le débat. Nous avons mis en place des structures, que nous n'avions pas avant 1997, pour examiner ces questions avec les provinces, les municipalités et les groupes autochtones. En fait, avant 1997, beaucoup de provinces niaient l'existence même du problème.

[*Français*]

Les conditions socioéconomiques, dans le cas des réserves autochtones, ont été améliorées, mais pas suffisamment. Des pressions venant d'intérêts privés seront multipliées sur cette question. Les instituts C.D. Howe et Canada West ont mené des études. Des experts ont écrit sur la situation des autochtones en

following question has been raised: Why don't the federal and provincial governments do more in this area?

[*English*]

Nonetheless, despite these issues, this is a good first step. I am anxious to hear your questions and comments. We are not sitting still on this one. We have a few thoughts as to where we should go in the future. From where I sit, in any event, this is an issue that will not now be pushed under the rug. It will not be buried. The debate has been engaged. This is a genie that will not be put back in the bottle.

The Chairman: We hope.

Mr. Caron: Slide 11, which is on page 6, is a snapshot of the federal involvement. Quite a bit of federal, Aboriginal-specific money is spent in urban areas. This does not include federal money that Aboriginal people can access as Canadian citizens on the same basis as everyone else.

When we delved into this, we found that we were spending a fair bit. It is not, obviously, to the degree that the Aboriginal people would like, but the point is that some federal effort is being made. We can probably get more bang for the bucks that we spend, which is a point that I will come to, but when we combine this with what the provinces spend, the amount is not insignificant.

Nonetheless, everyone realizes that a policy gap remains because the conditions are still there and they are not getting better at any kind of acceptable rate.

Slide 12, which is also on page six, gives you an idea of the federal structure that has been put in place to manage this. As I mentioned, we in Privy Council Office play an overall coordination role, but the real guts of the strategy is delivered by the line departments and, in particular, at the regional level. We have discovered that this is a strategy that cannot have a national focus. The problems differ significantly from one province to another and from one city to another. It will not work to impose some sort of national template. The real leadership will come from the grassroots level, from the regions. We have found that approach to be successful.

I have mentioned some of our achievements before. These can be seen in slides 13 and 14. I also mentioned increased awareness. We have published the "Guide for Federal Initiatives for Urban Aboriginal People," and we have a Web site that provides the same information. It is a list of all the federal programs and services available to Aboriginal people living in cities. It is quite a long list. Approximately 80 federal programs operate off-reserve.

The other notable achievement in this respect was the opening of a single window in the Aboriginal Centre in Winnipeg, where federal government offices, Aboriginal organization offices and provincial government offices are located in one building. That has been quite helpful in terms of building some cooperation

milieu urbain, et la question suivante a été soulevée: pourquoi les gouvernements fédéraux et provinciaux ne font-ils pas plus d'efforts dans ce domaine?

[*Traduction*]

Malgré ces problèmes, néanmoins, c'est une bonne première étape. J'ai hâte d'entendre vos questions et vos commentaires. Nous ne nous sommes pas croisé les bras dans ce domaine. Nous avons quelques idées sur l'orientation à prendre à l'avenir. Quoi qu'il en soit, je peux vous affirmer qu'on ne tentera plus de masquer ou d'enterrer le problème. Le débat est maintenant engagé et il n'est plus question de faire rentrer le génie dans la bouteille.

La présidente: Nous l'espérons bien.

M. Caron: La diapo 11, page 6, représente la situation actuelle du côté fédéral. Le gouvernement fédéral consacre d'importantes sommes aux Autochtones des régions urbaines. Ces sommes ne comprennent pas les montants fédéraux que les Autochtones peuvent toucher à titre de citoyens canadiens, au même titre que tous les autres.

Lorsque nous avons examiné la question, nous avons constaté que nos dépenses étaient assez importantes. Bien sûr, elles n'atteignaient pas le niveau que les Autochtones auraient souhaité, mais il n'y a pas de doute que le gouvernement fédéral fait des efforts. Nous pourrions probablement obtenir de meilleurs résultats en dépensant mieux cet argent — et je reviendrai sur ce point —, mais en l'ajoutant à ce que les provinces dépensent, on arrive à un chiffre qui est loin d'être insignifiant.

De toute façon, chacun se rend compte qu'il subsiste une lacune sur le plan des politiques, parce que les conditions persistent et ne s'améliorent pas du tout à un rythme acceptable.

La diapo 12, également la page 6, vous donne une idée de la structure fédérale mise en place pour gérer la mise en oeuvre de la stratégie. Comme je l'ai mentionné, le Bureau du Conseil privé joue un rôle de coordination d'ensemble, les efforts concrets étant déployés par les ministères de première ligne, notamment au niveau régional. Nous avons constaté qu'il était impossible de donner à cette stratégie une orientation nationale. En effet, les problèmes varient considérablement d'une province à l'autre et même d'une ville à l'autre. Un modèle national ne servirait pas à grand-chose. Le vrai leadership doit venir de la base, dans les régions. Nous avons constaté que cette approche pouvait réussir.

J'ai déjà mentionné quelques-unes de nos réalisations, que vous pouvez voir sur les diapos 13 et 14. J'ai parlé de la plus grande sensibilisation. Nous avons publié le «Guide des initiatives fédérales à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain» et avons établi un site Web qui donne la même information. C'est une liste de tous les programmes et les services fédéraux auxquels les Autochtones des villes peuvent recourir. La liste est assez longue. Il y a en effet près de 80 programmes fédéraux appliqués hors réserve.

L'autre réalisation digne de mention à cet égard est l'ouverture d'un «guichet unique» au Centre autochtone de Winnipeg, dans lequel le gouvernement fédéral, les organisations autochtones et les gouvernements provinciaux ont créé des bureaux, dans un seul bâtiment. Cela a été très utile pour établir une certaine coopération

between the two levels of government and the Aboriginal organizations. We are working on single-window possibilities in Regina, Vancouver and Edmonton. We hope that those will be up and running some time in the near future. We are still at the discussion stage.

The level of provincial commitment has increased significantly. When this first started, the only two provinces that would admit that this was an issue were Saskatchewan and Manitoba. We now have a memorandum of understanding with the Government of Manitoba on urban Aboriginal issues. We are working towards the same sort of agreement with the Province of Saskatchewan. The Government of B.C., in its recent Throne Speech, has indicated that it wants an increased focus on urban Aboriginal issues. The Government of Alberta, with its new Aboriginal policy, has also indicated that this is one of its priorities. We are hopeful that this kind of engagement will spread across the country.

We are working on the Government of Ontario. We will see what success we have, but we hope this will spread across the country.

The statistics show that the most acute elements of this problem are in the western part of Canada, although elements of the problem also exist in eastern cities such as Toronto and Montreal. The lessons that we learn here can eventually translate to other parts of the country.

The slides illustrate specific examples of where we have made some progress in the western provinces. That has been done mainly at the local level where we have held round tables and other kinds of discussion fora where governments and Aboriginal organizations and individuals have come together to try to identify common issues. Youth, which is the subject of your deliberations, has probably been identified at the top of the list in all cases. That is one common element.

In various cities, and sometimes province-wide, urban Aboriginal committees have been formed to try to identify the common issues and to develop a plan of action. This varies from place to place, but there are certain common themes. Once again, youth is at the top of the list. Women's issues, including single-parent families, are also very high on the list.

There are variations. In Vancouver, the number-one priority that has been identified is child prostitution, with HIV/AIDS following very closely.

The point is that these processes have begun. There has been a good level of engagement and the question now is how to raise that to the next level.

That brings me to the next set of slides dealing with the challenges that we face. The first issue is jurisdictional rigidity. Those familiar with the debate on this issue, as many of you are, know that the provinces and the federal government have argued over jurisdiction in this area. In the meantime, the Aboriginal people have fallen between the cracks. Fortunately, that attitude is starting to change. We are having much more productive

entre les deux paliers de gouvernement et les organisations autochtones. Nous travaillons actuellement à l'établissement d'autres guichets uniques à Regina, Vancouver et Edmonton. Nous espérons qu'ils seront opérationnels dans un proche avenir. Nous en sommes encore à l'étape de la discussion.

Le niveau d'engagement provincial a sensiblement augmenté. Au début, la Saskatchewan et le Manitoba étaient les deux seules provinces qui voulaient bien admettre qu'il y avait un problème. Nous avons maintenant un protocole d'entente avec le gouvernement du Manitoba sur les questions relatives aux Autochtones vivant en milieu urbain. Nous visons le même genre d'accord avec la Saskatchewan. Dans son récent discours du Trône, le gouvernement de la Colombie-Britannique a indiqué qu'il souhaitait consacrer plus d'efforts aux Autochtones urbains. Le gouvernement de l'Alberta a également fait savoir, dans sa nouvelle politique concernant les Autochtones, que c'était une de ses priorités. Nous espérons que le même engagement se manifestera partout dans le pays.

Nous travaillons avec le gouvernement de l'Ontario. Nous verrons à quel point nous aurons du succès, et nous espérons que cela s'étendra au reste du pays.

Les statistiques montrent que les éléments les plus aigus du problème se situent dans l'ouest du pays, mais on en trouve aussi dans des villes de l'Est, comme Toronto et Montréal. Les enseignements que nous tirons ici peuvent vraisemblablement être utiles ailleurs dans le pays.

Les diapositives donnent des exemples précis des progrès réalisés dans les provinces de l'Ouest. Cela s'est principalement fait au niveau local. Nous avons organisé des tables rondes et d'autres genres de réunions de discussion où des représentants des gouvernements et des organisations autochtones ainsi que des particuliers ont essayé de définir les problèmes communs. Les jeunes, qui font l'objet de vos délibérations, figurent probablement en tête de liste dans tous les cas. C'est donc l'un des éléments communs.

Dans diverses villes, et parfois à l'échelle de toute une province, des comités d'Autochtones urbains ont été formés pour tenter de définir les problèmes communs et d'élaborer un plan d'action. Le contenu varie d'un endroit à l'autre, mais il y a certains thèmes communs. Une fois de plus, les jeunes figurent en tête de liste. Les problèmes des femmes, et notamment des familles monoparentales, se situent également très haut sur la liste.

Il y a des variantes. À Vancouver, la toute première priorité est la prostitution enfantine, suivie de très près par le VIH/sida.

Le plus important, c'est que ces processus ont commencé. Il y a un bon niveau d'engagement. La question est maintenant de déterminer comment passer à l'étape suivante.

Cela m'amène aux diapositives suivantes concernant les grandes préoccupations que nous avons. La première réside dans les «chasses gardées», c'est-à-dire dans la rigidité des structures de compétence. Ceux qui connaissent bien la question, comme beaucoup d'entre vous, savent que les provinces et le gouvernement fédéral ont des divergences au sujet de la compétence dans ce domaine. Entre-temps, les Autochtones

discussions at the federal-provincial level. The last couple of meetings that Mr. Nault has chaired of federal-provincial-territorial Aboriginal ministers and leaders have been quite businesslike and productive. Provinces are indicating that they want to check the jurisdictional argument at the door in order to get down to some real problem solving. Neither level of government is likely to completely drop these jurisdictional arguments, but there is more willingness to put that aside and examine, on a without-prejudice basis, potential solutions that involve working together, because the reality is that we are all responsible. Mainly because of the crisis nature of this problem in the west, that is starting to the realized.

souffrent. Heureusement, les attitudes sont en train de changer. Les discussions fédérales-provinciales sont beaucoup plus productives. Les quelques dernières réunions des ministres chargés des questions autochtones et des chefs que M. Nault a présidées ont eu un caractère très professionnel et ont été fructueuses. Les provinces commencent à se montrer disposées à mettre de côté les questions de compétence pour s'attaquer aux vrais problèmes. Aucun des deux paliers de gouvernement n'est susceptible d'abandonner complètement les arguments relatifs à la compétence, mais chacun semble disposé à les écarter pour le moment pour examiner, sans préjudice pour personne, les solutions qu'il serait possible de réaliser ensemble puisqu'en réalité, nous sommes tous responsables. Nous commençons donc à obtenir certains résultats surtout parce que le problème a pris des dimensions de crise.

Being horizontally challenged is a huge problem for governments. Getting departments to break out of what is referred to as "stovepipes" and work together is a significant challenge for both the federal and provincial governments. There is a limited degree of flexibility in some of these programs. Particularly at the local level, when people identify an issue that can be improved upon, if it does not fit within the four corners of a program, there is nothing they can do. We must find a way to be more cooperative across departments.

Les problèmes de compétence constituent une énorme difficulté pour les gouvernements. C'est un vrai défi d'amener les ministères à renoncer au cloisonnement et à l'esprit de clocher et à collaborer, aux niveaux tant fédéral que provincial. Il y a un degré limité de flexibilité dans certains de ces programmes. Surtout au niveau local, quand des gens déterminent qu'il y a des améliorations à apporter dans un domaine, il est impossible de rien faire si le domaine en question ne s'inscrit pas entièrement dans le cadre d'un programme. Nous devons trouver un moyen de coopérer davantage entre ministères.

My personal view is that that must be built into the departmental psyche much more than it is now. Aboriginal people tell us that when they deal with two different departments they get two different points of view. Yesterday, we had a presentation in Ontario. The person from the friendship centre mapped out the federal and provincial programs that apply to kids. The overlap and the cross-purpose is startling. We must do better in that regard.

Mon point de vue personnel est qu'il faut changer la psychologie ministérielle, de façon à y intégrer beaucoup plus de collaboration qu'il n'y en a à l'heure actuelle. Les Autochtones nous disent que s'ils ont affaire à deux ministères différents, ils obtiennent en général deux points de vue différents. Nous devions présenter hier un exposé en Ontario. Notre interlocuteur du centre d'amitié a présenté un plan des programmes fédéraux et provinciaux touchant les enfants. Le degré de chevauchement et de contradiction était renversant. Nous devons faire mieux à cet égard.

There is a multiplicity of claims of representation.

De plus, une multitude d'organisations affirment qu'elles représentent les Autochtones.

[*Translation*]

It is difficult to know, particularly in urban areas, which Aboriginal organizations speak on behalf of the people. The people come from many First Nations, including the Métis and sometimes the Inuit. This is a major challenge to us. This issue was discussed in several provinces, but first in Manitoba. It took a lot of effort. However, there are still problems in Vancouver and in other areas of the country to identify the organization that can speak on behalf of the people.

[*Français*]

Il est difficile de déterminer, particulièrement dans le milieu urbain, quelles organisations autochtones parlent au nom de la population. La population est mixte et provient de nombreuses Premières nations, dont les Métis et quelquefois les Inuits. C'est un défi important pour nous. Cette question a été débattue dans plusieurs provinces, en premier lieu, au Manitoba. Cela a demandé beaucoup d'efforts. Toutefois, des problèmes existent toujours à Vancouver et dans d'autres parties du pays pour identifier l'organisation qui peut parler au nom de la population.

[*English*]

This is something that governments would like Aboriginal people to work out themselves. However, in some cases we have been forced to pick an organization and go with it in order to get something done.

[*Traduction*]

C'est une question que les gouvernements aimeraient voir les Autochtones régler eux-mêmes. Toutefois, nous avons été obligés, dans certains cas, de choisir une organisation et de collaborer avec elle pour pouvoir avancer.

The next outstanding issue is the serious and complex socio-economic conditions. There is not enough money in the world to pour into this problem. The question is how to invest

Le problème suivant concerne les problèmes socioéconomiques graves et complexes qu'il faut affronter. Aucun montant imaginable ne serait suffisant pour régler ces problèmes. La

more wisely and how to get better results from our existing programming before thinking about additional investments, although the reality is, as in many other areas of Aboriginal concern, that additional investment could be easily justified.

On slide 20, which is headed "External Opinion," Alan Cairns is cited as one of the leading writers on Aboriginal issues. He is a well-respected expert, and he has been pushing very hard, editorially and in various fora, for the federal and provincial governments to not neglect the realities of urban Aboriginal people.

One part of a three-part study that the Canada West Foundation has done on Aboriginal issues has now been published. It has drawn quite a bit of editorial comment.

A couple of weeks ago, former Premier Rae made the remarks that you see on slide 21 about this issue, and the C.D. Howe Institute is also actively considering it. They held one forum last year in Regina on this issue and I believe that they are planning to hold more.

With regard to where we go from here, Mr. Goodale is planning to go to cabinet some time next year with his recommendations on the Urban Aboriginal Strategy. We are working closely with the provinces and Aboriginal groups to see how we can address some of the issues I have mentioned. We have a long road ahead of us. This strategy will not be complete in the next three years. I think it will continue for quite some time. We have taken some hopeful steps in terms of engaging the debate. We will recommend solutions to some of the concerns that we have identified. We are hopeful that the provinces will be supportive of us in their own systems. I am sure that some of you will hear from Mr. Goodale again in terms of specifically what he intends to propose to cabinet. I think that he will come forward with his proposals some time in the new year.

I would be happy to answer questions.

The Chairman: Do your statistics include the Métis in the urban centres?

Mr. Caron: Yes.

Senator Cochrane: You told us that AIDS is one of the items at the top of the agenda in British Columbia. What percentage of the Aboriginal young people suffer from this illness?

Mr. Caron: I do not have the percentage, but I can certainly get that for you. However, a fairly significant percentage of Aboriginal people have HIV/AIDS. Many are involved in the sex trade and in intravenous drug use. Those are the primary spreaders. Aboriginals are not as attuned to this as non-Aboriginals in the population. Their level of knowledge about the disease and how it can be contracted is low. There is quite a high incidence of HIV/AIDS in the City of Vancouver.

Senator Cochrane: Does the Aboriginal Centre in Vancouver have an education program on this subject?

question est de savoir comment investir sagement pour tirer les meilleurs résultats des programmes existants avant de songer à de nouveaux programmes, même si, en réalité, comme dans beaucoup d'autres dossiers autochtones, des investissements supplémentaires seraient faciles à justifier.

Sur les diapos 19 et 20, sous le titre «Opinions externes» Alan Cairns est cité comme l'un des grands experts canadiens des questions autochtones. C'est un homme très respecté qui a déployé de très grands efforts en écrivant et autrement pour que le gouvernement fédéral et les provinces s'occupent des problèmes des Autochtones vivant en milieu urbain.

L'une des trois parties de l'étude entreprises par la Canada West Foundation sur les questions autochtones vient d'être publiée. Elle a beaucoup retenu l'attention des médias.

Il y a quelques semaines, l'ancien premier ministre ontarien Bob Rae a fait l'observation que vous pouvez voir sur la diapo 21. L'Institut C.D. Howe s'occupe aussi activement de la question. Il a organisé un forum l'année dernière à Regina pour en discuter, et je crois qu'il a l'intention d'en organiser d'autres.

Quant à savoir quelle direction prendre maintenant, M. Goodale envisage de présenter au Cabinet, au cours de l'année prochaine, ses recommandations sur la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Nous collaborons étroitement avec les provinces et les groupes autochtones pour déterminer comment nous attaquer à certains des problèmes que j'ai mentionnés. Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Cette stratégie ne sera pas terminée dans les trois prochaines années. Je crois qu'elle se poursuivra pendant assez longtemps encore. Nous avons pris quelques mesures utiles pour engager le débat. Nous recommanderons des solutions à certaines des préoccupations que nous avons définies. Nous espérons que les provinces nous appuieront dans leurs propres systèmes. Je suis sûr que certains d'entre vous apprendront de M. Goodale ce qu'il a précisément l'intention de proposer au Cabinet. Je crois qu'il parlera de ses propositions à un moment donné de l'année prochaine.

Je serais maintenant heureux de répondre aux questions.

La présidente: Est-ce que vos statistiques comprennent les Métis des centres urbains?

M. Caron: Oui.

Le sénateur Cochrane: Vous nous avez dit que le sida est en tête de liste parmi les préoccupations en Colombie-Britannique. Quel est le pourcentage de jeunes Autochtones qui sont atteints de cette maladie?

M. Caron: Je ne connais pas le pourcentage, mais je peux certainement vous l'obtenir. Toutefois, un pourcentage assez important d'Autochtones sont séropositifs ou ont le sida. Beaucoup d'entre eux sont mêlés à la prostitution et aux drogues injectables, qui sont les principaux moyens de propagation du virus. Les Autochtones sont moins renseignés sur ce sujet que les autres. Leur niveau de connaissance de la maladie et de la façon dont elle se propage est faible. L'incidence du VIH/sida est élevée à Vancouver.

Le sénateur Cochrane: Le Centre autochtone de Vancouver a-t-il des programmes d'éducation dans ce domaine?

Ms Susan Anzolin, Officer, Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians Division, Privy Council Office: There are a number of Aboriginal health centres located in downtown east side. However, there is certainly some conflict with the Vancouver Health Regional Board. Efforts are being made to respond to the HIV pressures in Aboriginal Centres, particularly in downtown east side Vancouver.

Unfortunately, our health statistics do not identify the enormity of the situation for Aboriginal peoples specifically. The health statistics in Vancouver are for the population in Vancouver generally and are not broken down between Aboriginal and non-Aboriginal people. We have good health statistics on-reserve, but not very good health statistics for Aboriginal people off-reserve.

Senator Cochrane: I read that 17 per cent of the young people in Saskatoon are infected with AIDS. Is that not one of the priorities within the Saskatoon Aboriginal Women's Group?

Ms Anzolin: I do not have those figures, but I will try to follow up on that. In Saskatoon, homelessness has been identified as a pressure. AIDS has not yet been identified as a priority in Saskatoon. Certainly, as Mr. Caron indicated, the situation is so complex that one could almost identify any negative socio-economic condition as a priority for the Aboriginal community in Saskatoon. It may be an important issue. However, we have not heard that it has been identified as a priority yet.

Senator Cochrane: Apart from homelessness, if this estimate is correct, this would appear to be a priority.

Mr. Caron: We will certainly check that information to see what is being done in Saskatoon. As Ms Anzolin mentioned, there are so many issues to be dealt with that picking a priority is always difficult. We were not aware of that kind of significant figure for Saskatoon, but we will certainly check it out.

Senator Cochrane: Let me go back to the portfolio within the Privy Council. I gather it is sort of a haphazard portfolio. Am I right?

Mr. Caron: I like to think not.

Senator Cochrane: Excuse me for my ignorance of it.

Mr. Caron: I appreciate the question. To give you some history, the office of the Interlocutor for Métis and Non-Status Indians came about as a result of the Constitutional discussions that took place between 1983 and 1987. It was in response to a plea by Métis non-status Indians that, unlike status Indians, they did not have a focus within the federal government to be able to direct their concerns. Where the status Indians had a Minister of Indian Affairs, they did not have a minister to whom they could go. They had to go around various federal departments.

The federal government was not ready to create a federal department for them. As a compromise, it created the office of the federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians. His role is to serve as an advocate within cabinet. In order to carry out that

Mme Susan Anzolin, agente, Direction de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Bureau du Conseil privé: Il y a un certain nombre de centres de santé autochtones dans l'est du centre-ville. Toutefois, ils sont en conflit avec le Conseil régional des services de santé de Vancouver. Des efforts sont déployés pour faire face aux pressions qui s'exercent en matière de sida dans les centres autochtones, surtout dans l'est du centre-ville.

Malheureusement, nos statistiques sur la santé ne nous permettent pas de mesurer l'étendue du problème dans le cas particulier des Autochtones. Les statistiques de la santé dont nous disposons portent sur l'ensemble de la ville de Vancouver, Nous n'avons pas de ventilation entre Autochtones et non-Autochtones. Nous avons de bonnes statistiques sur la santé dans les réserves, mais elles ne sont pas très bonnes dans le cas des Autochtones hors réserve.

Le sénateur Cochrane: J'ai lu quelque part que 17 p. 100 des jeunes à Saskatoon sont infectés du virus du sida. N'est-ce pas là l'une des priorités du Groupe des femmes autochtones de Saskatoon?

Mme Anzolin: Je n'ai pas ces chiffres, mais je vais essayer de faire un suivi. À Saskatoon, l'itinérance fait partie des problèmes prioritaires, mais pas le sida. Il est certain, comme M. Caron l'a dit, que la situation est tellement complexe qu'on pourrait dire que n'importe quelle condition socioéconomique négative constitue une priorité pour la collectivité autochtone de Saskatoon. C'est peut-être un problème important, mais nous n'avons pas entendu dire jusqu'ici qu'il figurait parmi les problèmes jugés prioritaires.

Le sénateur Cochrane: À part le problème des sans-abri, si cette estimation est exacte, le problème semble être prioritaire.

M. Caron: Nous vérifierons certainement cette information pour voir ce qui se fait à Saskatoon. Comme l'a dit Mme Anzolin, il y a tant de problèmes à résoudre qu'il n'est pas toujours facile de savoir lesquels sont prioritaires. Nous n'avons pas connaissance de tels chiffres dans le cas de Saskatoon, mais nous allons nous renseigner.

Le sénateur Cochrane: Je voudrais revenir à ce portefeuille au Conseil privé. Je suppose que cela se fait au petit bonheur. Est-ce que je me trompe?

M. Caron: J'ose croire que ce n'est pas le cas.

Le sénateur Cochrane: Excusez mon ignorance à ce sujet.

M. Caron: Je comprends votre question. Voici l'historique de l'affaire. Le bureau de l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits a été créé à la suite des discussions constitutionnelles qui ont eu lieu entre 1983 et 1987. Les Métis et les Indiens non inscrits se plaignaient alors que, contrairement aux Indiens inscrits, ils ne pouvaient pas s'adresser à un endroit central au gouvernement fédéral pour parler de leurs préoccupations. Les Indiens inscrits ont le ministre des Affaires indiennes, mais eux devaient adresser leurs griefs à différents ministères fédéraux.

Le gouvernement fédéral n'était pas disposé à créer un nouveau ministère pour s'occuper de leurs affaires. Comme compromis, il a établi le bureau de l'interlocuteur fédéral pour les Métis et les Indiens non inscrits. Son rôle consiste à les défendre auprès du

role, he needed a secretariat. We have a small secretariat, consisting of 12 people, which is responsible for the Urban Aboriginal Strategy, off-reserve, tripartite, self-government negotiations and other Métis non-status issues. Since no department was a natural home for this, the decision was made to put it within the Privy Council Office. The interlocutor is usually not the president of the Privy Council. It is usually a line minister who has a particular connection to this issue. Usually a western minister deals with these issues but, at one point, an Ontario minister was appointed.

Cabinet. Pour s'acquitter de ce rôle, nous avons un petit secrétariat composé d'une douzaine de personnes, qui est responsable de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, des Autochtones hors réserve, des négociations sur l'autonomie gouvernementale et d'autres questions intéressant les Métis et les Indiens non inscrits. Comme aucun ministère ne semblait constituer l'endroit idéal pour abriter le bureau de l'interlocuteur fédéral, il a été décidé de le placer au Bureau du Conseil privé. L'interlocuteur n'est pas ordinairement le président du Conseil privé. C'est habituellement un ministre qui a des liens particuliers avec le sujet. Ordinairement, il s'agit d'un ministre de l'Ouest, mais un ministre ontarien s'en est occupé à un moment donné.

Senator Christensen: The fact that governments are horizontally challenged is becoming very evident. Our committee has a fair time to complete our study, but as we go along, we find that this subject is like an amoeba; it is all over the place. We are trying to get a handle on the programs, where they operate from, and how they can be accessed. It appears that there is a lot of financial and administrative waste because of all the overlapping that is going on. I hope this committee can pull the information together in a manageable way. It may be too soon to start asking questions about core needs and the specifics of your program, and what the policies and programs are designed to do. We should get into that later.

I would ask you to give us an itemized list of your programs and how they are delivered. We have asked HRDC to do the same thing, so that we can begin to understand what is available.

We recognize that there is a high Aboriginal population growth. I am referring to all our aboriginal people, including Métis, non-status, status and Inuit. We anticipate that, in the next 10 years, at least 10 per cent of our new jobs must be filled by immigrants. Within 20 years, it will be 100 per cent. Yet, there is this huge growth of young people who are undereducated and who do not, in our society, have the ability to get the education that they need. What a waste. We should be focusing on that issue.

Le sénateur Christensen: Les problèmes de coordination entre ministères deviennent très évidents. Notre comité dispose d'un certain temps pour terminer son étude, mais, à mesure que nous avançons, nous nous apercevons que, comme une pieuvre, le problème étend partout ses tentacules. Nous essayons de situer les programmes, de savoir où ils sont gérés et comment on y accède. Il semble y avoir beaucoup de gaspillage financier et administratif à cause de tous les chevauchements. J'espère que le comité arrivera à réunir toute l'information voulue. Il est probablement trop tôt pour poser des questions sur les besoins fondamentaux, sur les détails de votre programme ainsi que sur les objectifs des politiques et des programmes. Nous y arriverons plus tard.

Je vous demande de nous donner une liste détaillée de vos programmes et de la façon dont ils sont mis en oeuvre. Nous avons demandé la même chose à DRHC, pour être en mesure de connaître tout ce qui est disponible.

Nous nous rendons compte de l'importance de la croissance démographique autochtone. Je veux parler de tous nos Autochtones, y compris les Métis, les Indiens non inscrits, les Indiens inscrits et les Inuits. Nous nous attendons à ce que, dans les dix prochaines années, au moins 10 p. 100 de nos nouveaux emplois soient occupés par des immigrants. Dans vingt ans, ce sera 100 p. 100. Pourtant, il y a dans notre société de plus en plus de jeunes qui n'ont pas fait d'études et qui n'ont pas la possibilité d'obtenir l'éducation dont ils ont besoin. Quel gaspillage! Nous devrions nous concentrer sur cette question.

Mr. Caron: We are starting to do that. That very point has been picked up not only by governments but also by industry. The notion of lining up the Aboriginal population against the available jobs is very much in everyone's mind. Hopefully, part of the skills and learning agenda that HRDC will come forward with will have a component for that. Industry is also taking significant steps to try to match that part of the population with jobs. Mr. Goodale has been making tireless efforts in communicating with industry.

There is a federal-provincial Aboriginal ministers and leaders meeting coming up on December 7. Economic participation will be the subject of the discussion. We hope that meeting will produce some results in terms of a common effort of governments towards getting jobs for this segment of the population.

M. Caron: Nous commençons à le faire. La question même que vous venez de mentionner constitue un sujet d'étude non seulement pour les gouvernements, mais aussi pour le secteur privé. Tout le monde pense à la possibilité de recourir aux Autochtones pour remplir les postes vacants. Il est à espérer que le programme d'apprentissage et d'accroissement des compétences de DRHC aura une composante visant cet objectif. Le secteur privé s'efforce également de recourir à cet élément de la population pour remplir les emplois vacants. M. Goodale se montrer infatigable dans ses efforts de communication avec le secteur privé.

Il y aura, le 7 décembre, une réunion des ministres chargés des questions autochtones et des chefs. La discussion portera sur la participation économique. Nous espérons que cette réunion aboutira à des résultats en ce qui concerne les efforts communs des gouvernements tendant à trouver des emplois pour ce segment de la population.

Senator Christensen: Leaving governments and industry aside, somehow we must reach the Aboriginal youth group as soon as possible, because it has the highest rate of suicide. The reason for that is hopelessness. They have no future prospects. We must help them to understand that they do have a great future and that they can be great contributors to the nation.

Le sénateur Christensen: Indépendamment des gouvernements et du secteur privé, nous devons trouver un moyen de toucher le plus tôt possible le groupe des jeunes Autochtones, qui a le taux de suicide le plus élevé. C'est à cause du désespoir qui règne dans ce groupe, qui n'a aucune perspective d'avenir. Nous devons aider les jeunes à comprendre qu'ils peuvent avoir un brillant avenir et qu'ils peuvent beaucoup contribuer à l'édification du pays.

Mr. Caron: A national Aboriginal youth strategy was approved at last year's federal-provincial meeting. A successful youth conference, sponsored by Human Resources Development, was held in October. They have made some recommendations to the federal provincial ministers and leaders, for consideration on December 7, for more direct involvement of youth in a follow-up and action plan for the youth strategy. We are quite confident that will be approved. It will give youth a much more direct role. It was made very clear by them at the youth conference that they did not think they play an adequate role in determining issues that affect them.

M. Caron: Une stratégie nationale pour les jeunes Autochtones a été approuvée à la dernière réunion fédérale-provinciale. Une conférence de jeunes a été organisée avec beaucoup de succès en octobre par Développement des ressources humaines Canada. Les participants ont présenté des recommandations aux ministres fédéral-provinciaux et aux chefs, pour examen le 7 décembre, en vue d'une participation plus directe des jeunes au suivi et au plan d'action relatifs à la stratégie pour les jeunes. Nous sommes persuadés que les recommandations seront approuvées. Cela donnera aux jeunes un rôle beaucoup plus direct. Les jeunes ont indiqué très clairement, au cours de leur conférence, qu'ils n'avaient pas l'impression de jouer un rôle adéquat dans les décisions qui les touchaient.

Senator Cochrane: When sending us a list of programs, would you give us specific details of the funding for Aboriginal women's programs, rather than just giving us a list of the women's programs?

Le sénateur Cochrane: Lorsque vous nous enverrez la liste de vos programmes, pourriez-vous nous donner des détails précis sur le financement des programmes relatifs aux femmes autochtones, au lieu de vous limiter à énumérer ces programmes?

Mr. Caron: The material we will provide will show where the spending is Aboriginal specific, be it on women's issues or others.

M. Caron: Les documents que nous enverrons montreront les dépenses liées aux Autochtones, qu'il s'agisse de programmes féminins ou d'autres programmes.

Senator Wilson: I see that you have urban Aboriginal committees in Alberta, B.C., Manitoba and Saskatchewan. What is the percentage of youth under 25 on each of those committees?

Le sénateur Wilson: Je vois que vous avez des comités d'Autochtones vivant en milieu urbain en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan. Quel est le pourcentage de jeunes de moins de 25 ans parmi les membres de ces comités?

Mr. Caron: I could not tell you. The committee usually consists of a representative of the Aboriginal organizations, but youth are not represented separately. Usually, there are federal government representatives from various departments, provincial government representatives from various departments, and representatives from various Aboriginal organizations. I do not think there is, currently, a separate youth representative on any of those committees.

M. Caron: Je ne suis pas en mesure de vous le dire. Chaque comité comprend ordinairement un représentant des organisations autochtones, mais les jeunes ne sont pas représentés séparément. Habituellement, il y a des représentants de différents ministères fédéraux, ministères provinciaux et organisations autochtones. Je ne crois pas qu'il y ait dans ces comités, à l'heure actuelle, des membres représentant particulièrement les jeunes.

Senator Wilson: My question is: How many youth under the age of 25 are on the committee?

Le sénateur Wilson: Je pose encore la même question. Combien de jeunes ayant moins de 25 ans y a-t-il dans ces comités?

Mr. Caron: I will have to find the answer to that question.

M. Caron: Je vous trouverai la réponse à cette question.

Senator Wilson: We face the same problem in churches. We discovered that we had to appoint three youth for every adult in order that their voice would be heard.

Le sénateur Wilson: Nous avons le même problème dans les églises. Nous avons découvert qu'il nous fallait nommer trois jeunes pour chaque adulte, afin de leur permettre de se faire entendre.

What relationship has all of this to the study of the Royal Commission on Aboriginal People?

Quelle relation y a-t-il entre tout cela et l'étude de la Commission royale sur les peuples autochtones?

Mr. Caron: RCAP pointed out that this issue deserves better consideration and, as such, the Urban Aboriginal Strategy was announced as part of "Gathering Strength." RCAP recommended

M. Caron: La commission royale avait signalé la nécessité d'accorder plus d'attention à cette question. Cela explique que la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain ait été

a fair increase in expenditure, which has not yet happened. We have definitely tries to pick up the issue.

Senator Léger: Your document indicates that less than 50 per cent of funding is locally delivered. What does that mean?

Ms Anzolin: It means that the funding from the federal department is delivered by the department here in Ottawa or in Hull where the determination is made as to how to distribute the funding to Aboriginal people in urban centres. In some cases, funding is regionally delivered. There are allocation formulas within the department for the distribution of funding to particular provinces, and then it is distributed to Aboriginal people in urban centres. In other cases, it is directly delivered at the local level. The federal department distributes funding to a local organization that then provides benefits to Aboriginal people in urban centres.

Senator Léger: Do I understand correctly that Aboriginal people receive less than 50 per cent of the total money budgeted?

Ms Anzolin: No. The $270 million is what we have estimated to be the total figure that benefits urban Aboriginal people. Of that money, 50 per cent is locally delivered. That means that the tools necessary to respond to local priorities are actually held by local organizations. That is part of the difficulty. Mr. Caron indicated earlier that you cannot have a national strategy. In some cases, federal departments have national figures to benefit local Aboriginal people in urban centres. The local organizations do not have the tools necessary to respond, because they do not have access to the funding.

Senator Léger: If over 50 per cent is held by the government, that does not leave too much.

Mr. Caron: No. All the money goes to the Aboriginal people. Fifty per cent of it is delivered from Ottawa to organizations in the regions that are not necessarily locally based.

A certain number of programs are delivered from the Ottawa level and a certain number are delivered from the regional level. We mentioned this figure because some of the regional groups would say it should all be delivered from the regional level in order that they have better control over it. That is the point we were trying to make.

However, I should point out that, even when the funding is delivered from Ottawa, it is based on input from the regional level. These policies are developed with input from the regions.

Senator Léger: This is a study on our urban Aboriginal strategy. Is there any connection between that and what happened at Burnt Church or in cities that have small Aboriginal populations? Does another department deal with those situations?

annoncée dans le cadre de «Rassembler nos forces». La Commission royale avait recommandé une augmentation sensible des dépenses, ce qui ne s'est pas fait encore. Nous avons déployé d'importants efforts dans ce domaine.

Le sénateur Léger: Vous dites dans votre document que moins de 50 p. 100 des fonds sont distribués à l'échelle locale. Qu'est-ce que cela signifie?

Mme Anzolin: Le financement fourni par le gouvernement fédéral est versé par le ministère ici, à Ottawa ou à Hull, après quoi on détermine comment l'argent sera distribué aux Autochtones dans les centres urbains. Dans certains cas, l'argent est réparti sur une base régionale. Il existe au ministère des formules permettant de répartir les fonds par province, pour distribution aux Autochtones des centres urbains. Le ministère fédéral verse l'argent à une organisation locale qui offre des prestations aux Autochtones.

Le sénateur Léger: Dois-je donc comprendre que les Autochtones reçoivent moins de 50 p. 100 de l'argent total prévu dans les budgets?

Mme Anzolin: Non. Les 270 millions de dollars représentent notre estimation du chiffre total qui est versé aux Autochtones vivant en milieu urbain. La moitié de cet argent est distribuée localement. Cela signifie que les moyens de réagir aux priorités locales sont détenus par des organisations qui se trouvent sur place. Cela fait partie des difficultés. M. Caron a indiqué tout à l'heure qu'il est impossible d'établir une stratégie nationale. Dans certains cas, les ministères fédéraux ont des chiffres nationaux concernant les prestations versées aux Autochtones vivant dans les centres urbains. Les organisations locales n'ont pas les moyens nécessaires pour réagir parce qu'elles n'ont pas accès au financement.

Le sénateur Léger: Si le gouvernement détient plus de 50 p. 100, il n'en reste plus beaucoup.

M. Caron: Non. Tout l'argent est versé aux Autochtones. Environ 50 p. 100 des fonds vont d'Ottawa à des organisations régionales qui n'ont pas nécessairement une représentation locale.

Un certain nombre de programmes sont mis en oeuvre à partir d'Ottawa, tandis que d'autres le sont sur une base régionale. Nous avons mentionné ce chiffre parce que certains des groupes régionaux pourraient vouloir que tout l'argent soit distribué au niveau régional pour qu'ils le contrôlent mieux. C'est sur ce point que nous essayons d'attirer l'attention.

Je dois signaler cependant que, même si le financement est distribué à partir d'Ottawa, la distribution se base sur des renseignements provenant du niveau régional. Les politiques ont été établies après consultation des régions.

Le sénateur Léger: C'est une étude de la stratégie relative aux Autochtones des agglomérations urbaines. Y a-t-il un rapport quelconque avec ce qui s'est passé à Burnt Church ou dans les villes comptant un petit nombre d'Autochtones? Est-ce qu'un autre ministère s'occupe de telles situations?

Mr. Caron: They are very much interconnected. It is difficult to distinguish between urban issues and issues impacting reserves. As an example, when Aboriginal street gangs form in Winnipeg, they do their recruiting on the reserve, in jails and so on. Housing problems on a reserve might cause people to move into the cities. Therefore, there is a huge relation between the two issues. We must take a holistic approach to the problem because there is a definite connection.

As our document indicates, there is a high degree of mobility between reserves and urban areas.

Senator Sibbeston: I am a Métis, so I understand the situation of Métis people in Canada to a certain extent. I know the situation best in the Northwest Territories since that is where I come from. Generally, Métis people have been reasonably well off. In the history of the North, the Métis people have been the interpreters and the guides. To this day, the Métis people are in the lead in participating in government, business and so on. In the North, the Métis people have done reasonably well. Much of this is due to their independent spirit, and the opportunities that have been provided because of their education. The fact is that they are more advanced in their education than the Dene or the Indian people. The lot of the Métis people in the North has been reasonably good. People like myself had good opportunities to go to school, become involved in government and become senators. Our lot has been reasonable.

Historically, the Métis people were recognized by the federal government as having Aboriginal rights. While the federal government was making treaties with the Indian people, they were also making agreements with and giving script to Métis people as a recognition of their Aborginal rights as well as giving them money. In the North, the Métis people, in the land claims process, are on the same bases, in a sense, as the Dene people, in that they will be treated equally and receive benefits through the land claims agreement. They will be treated in a similar fashion as the Indian people. I believe that, in some respects, our lot is and has been reasonable.

However, in the south, while the Métis have the same history in terms of being the guides, the interpreters and the go-between — Louis Riel is a good example of what the Métis people in the south have achieved in history — somewhere along the way, the federal government deemed that the Indian people needed help, recognition, and special provisions. The Indian Act and the Department of Indian Affairs was set up for the Indian people, whereas the Métis people, perhaps because it was not warranted or for some other reason, were not dealt with in the same way.

In the last few decades, the Métis people have been fighting for recognition. They are recognized in section 35 of the Constitution, but they have been urging the federal government to have Métis rights recognized and programs set up for them.

Where are we in terms of the government and the country recognizing Métis people's rights and setting up programs and departments to deal with the Métis people? Is something likely to happen in the next several years?

M. Caron: Ces questions sont très interdépendantes. Il est difficile de faire une nette distinction entre les questions urbaines et celles qui se posent dans les réserves. Par exemple, lorsque des bandes d'Autochtones se forment à Winnipeg, elles font du recrutement dans les réserves, en prison, et cetera. Les problèmes de logement dans les réserves peuvent amener des gens à emménager en ville. Par conséquent, il y a des liens étroits entre les deux. Nous devons adopter une approche holistique du problème parce qu'il existe un lien indubitable.

Comme la montre notre document, il y a beaucoup de mobilité entre les réserves et les régions urbaines.

Le sénateur Sibbeston: Je suis Métis. Je comprends donc dans une certaine mesure la situation des Métis du Canada. Je connais le mieux la situation dans les Territoires du Nord-Ouest, parce que c'est de là que je viens. En général, les Métis se sont raisonnablement bien débrouillés. Dans l'histoire du Nord, ils ont été les interprètes et les guides. À ce jour, les Métis sont ceux qui participent le plus au gouvernement, aux entreprises, et cetera. Dans le Nord, la situation des Métis est raisonnablement bonne. Cela est surtout attribuable à leur esprit indépendant et aux occasions qu'ils ont pu saisir grâce à leur éducation. C'est un fait qu'ils sont plus instruits que les Dénés ou les Indiens. Leur situation dans le Nord est donc assez bonne. Les gens comme moi ont de bonnes chances d'aller à l'école, de s'occuper des affaires du gouvernement et de devenir sénateur. Nous n'avons pas vraiment à nous plaindre.

Sur le plan historique, le gouvernement fédéral a reconnu aux Métis des droits ancestraux. Tandis qu'il signait des traités avec les Indiens, il concluait aussi des accords avec les Métis, reconnaissait leurs droits ancestraux et leur donnait de l'argent. Dans le Nord, les Métis participent au processus des revendications territoriales au même titre, par exemple, que les Dénés et recevront des indemnités sur les mêmes bases. Ils seront traités comme les Indiens. Je crois donc qu'à certains égards, notre sort est et a été raisonnable.

Toutefois, dans le Sud, même si les Métis ont la même histoire, ayant joué le rôle de guides, d'interprètes et d'intermédiaires, Louis Riel est un bon exemple de ce que les Métis du Sud ont réalisé. À un moment donné, le gouvernement fédéral a estimé que les Indiens avaient besoin d'aide, de reconnaissance et de dispositions spéciales. La Loi sur les Indiens a été adoptée et le ministère des Affaires indiennes a été créé pour les Indiens. Les Métis, peut-être parce que ce n'était pas justifié ou pour d'autres raisons, n'ont pas été traités de la même façon.

Au cours des dernières décennies, les Métis se sont battus pour être reconnus. Ils sont reconnus à l'article 35 de la Constitution, mais ils exhortent le gouvernement fédéral à reconnaître leurs droits et à établir des programmes à leur intention.

Où en sommes-nous à cet égard? Est-ce que le gouvernement et le pays se préparent à reconnaître les droits des Métis et à établir des programmes et des ministères pour s'occuper d'eux? Peuvent-ils s'attendre à quelque chose dans les prochaines années?

Mr. Caron: A number of programs that the federal government has now are pan-Aboriginal. They apply to Métis, Inuit and Indians equally. That is one area that we are working on.

We are taking some interesting regional approaches which are not necessarily Métis-specific but which could, nonetheless, help Métis people. In northern Saskatechewan, we are in the process of trying to work out the agreement for northern development that will help Métis communities as well as Indian communities. It is not Métis-specific but, nonetheless, it is there.

We are discussing with the Métis National Council a Métis nation agenda. We are not at the point of agreement yet, but we are trying to make some strides with them to see if we can focus on some of the issues that you mentioned, including questions of rights and program access. To be frank, it is still an issue of contention between the federal government and the Métis in terms of a specific Métis component of programming, and so on, based on positions on responsibility as well as some of the advice we get from the Department of Justice. We hope that there are other ways that we can move this issue along.

From the Métis point of view — at least what we hear from them — the first of two major pressure points is that they feel they are forgotten when it comes to federal programming, and they are left behind without consideration when there are new, significant announcements in respect of Indians. We are trying to ensure that that does not happen.

There is also the question of rights. They are pursuing that issue in the courts. In fact, both these issues are before the courts. They are challenging federal positions on Aboriginal rights. We are looking at that closely with them to see if we can work something out.

Having said that, Métis people, as provincial citizens, benefit from a number of provincial programs. When you compare what status Indians hold, much of the $7.3 billion that we spend goes towards basic services on reserve. A Métis person will also get that from the provinces. The major pressure points are related to funding for housing, post-secondary education and non-insured health benefits. Status Indians on reserve have more access to programs than do Métis people. They do receive some funding for these things from provinces, but that is based on need as opposed to status. It is a major issue, and it is not an easy one to deal with. With some of the programs we have at the regional level, we hope to get help to some of the Métis communities and individuals, without doing something that is Métis specific.

Senator Sibbetson: Métis people are constantly seeking recourse to the courts to have their just status in society recognized as Aboriginal people. Will all of this eventually result in the federal government, in a sense, being forced to recognize

M. Caron: Un certain nombre des programmes fédéraux actuels s'adressent à tous les Autochtones. Ils profitent également aux Métis, aux Inuits et aux Indiens. C'est un domaine dont nous nous occupons actuellement.

Nous avons adopté des approches régionales intéressantes qui, sans s'adresser en particulier aux Métis, peuvent néanmoins les aider. Dans le nord de la Saskatchewan, nous essayons de conclure l'entente de développement septentrionale qui aidera les collectivités métisses aussi bien qu'indiennes. Ce ne sont pas des programmes destinés particulièrement aux Métis, mais ils peuvent en tirer parti.

Nous discutons avec le Ralliement national des Métis d'un programme pour la nation des Métis. Nous ne sommes pas encore près d'un accord, mais nous essayons de voir s'il est possible de se concentrer sur quelques-unes des questions que vous avez mentionnées, comme les droits et l'accès aux programmes. Pour être franc, je dois dire que nous avons encore des divergences avec les Métis au sujet d'une composante spécifiquement métisse des programmes fédéraux. Notre position se base sur des considérations de responsabilité ainsi que sur les avis que nous donne le ministère de la Justice. Nous espérons trouver d'autres moyens de progresser sur cette question.

Du point de vue des Métis, ou plutôt de ce qu'ils nous en disent, il y aurait deux sujets de friction. D'abord, ils ont l'impression d'être oubliés dans les programmes fédéraux et d'être laissés pour compte quand de nouvelles initiatives concernant les Indiens sont annoncées. Nous essayons de faire en sorte qu'il n'en soit pas ainsi.

Il y a en outre la question des droits. Les Métis se sont adressés aux tribunaux à ce sujet. En fait, les deux questions font actuellement l'objet de procès. Ils ont contesté les positions fédérales au sujet des droits des Autochtones. Nous examinons soigneusement cette question avec eux pour voir s'il est possible de trouver un terrain d'entente.

Cela étant dit, les Métis, à titre de citoyens des provinces, bénéficient d'un certain nombre de programmes provinciaux. Si on examine la situation des Indiens inscrits, on constate qu'une bonne part des 7,3 milliards de dollars dépensés vont à des services de base dispensés dans les réserves. Un Métis obtiendra les mêmes services de la province. Les principaux sujets de friction sont reliés au financement du logement, de l'enseignement postsecondaire et des services de santé non assurés. Les Indiens inscrits qui vivent dans les réserves ont accès à plus de programmes que les Métis. Ceux-ci reçoivent du financement des provinces pour certaines de ces choses, mais les prestations se fondent sur le besoin plutôt que sur le statut. C'est une question très importante qu'il n'est pas facile de régler. Nous espérons, grâce aux programmes que nous avons au niveau régional, aider certaines collectivités de Métis et certains particuliers sans pour autant créer des programmes conçus spécifiquement pour eux.

Le sénateur Sibbeston: Les Métis doivent constamment recourir aux tribunaux pour faire reconnaître leur situation d'Autochtones. Est-ce que cela amènera un jour le gouvernement à reconnaître que les Métis ont des droits qu'il faut respecter?

that Métis have special rights that must be dealt with seriously? Would we ever see a Department of Métis Affairs? Do you think that is a bit too far-reaching?

Mr. Caron: The machinery issue would be a decision for the Prime Minister. The royal commission recommended a Department of Aboriginal affairs. There has always been talk about that. Whatever I would tell you would be speculative.

On the rights issue, my own personal view is that there may have to be some movement on this in the future. There is a growing trend in the courts to recognize Métis Aboriginal rights. There is an important case, with which some of you are familiar, the *Powley* case, which was decided in Ontario, where the court found Métis rights of hunting. That case is being appealed to the Supreme Court of Canada and will likely be heard some time later this year. The Ontario Court of Appeal gave the province and the Métis a year to work out an agreement, but I do not think those negotiations are going very well to this point. We expect to see the case continue.

There is other litigation before the courts. We are looking at that possibility. Again, Mr. Goodale would have to come to cabinet with the Minister of Justice to make recommendations on that, but that is definitely a pressure point.

Senator Sibbetson: Am I right that this whole area of Aboriginal rights as it relates to Métis is just beginning to be explored, much like Aboriginal rights for native people, mostly the treaty Indian people? Over the last 20 or 30 years, there has been an explosion in the sense of court cases that delineate or define these rights. You see across the country the results of court cases, which begin to define Aboriginal rights in everyday life, for example, the ability to use resources to make a living, to hunt, to use lands and so forth. Could the same rights apply to the Métis? If Métis Indian people have Aboriginal rights, would they not be treated by the courts, and perhaps by government, in the same way that treaty Indian people are treated? Is the federal government faced with that eventuality, that is, that they must come face-to-face with the reality that Métis people are Aboriginal people and must have the same programs and rights as the Inuit and the treaty Indians?

Mr. Caron: On the rights issue, as you pointed out, there is a trend in the courts. Aboriginal law in general is an area that is very fluid and "judge made." In the *Vanderpeet* case the court said that, when dealing with the question of Indian Aboriginal rights, they were not ruling on the question of Métis-specific rights. They left the door open.

As to the scenario that you outlined on the rights issue, the Métis would potentially have claims, just as Indians and Inuit may have claims. It is one of a number of issues that we are looking at and that we may have to tackle.

Aurons-nous jamais un ministère des Affaires des Métis? Pensez-vous que c'est trop demander?

M. Caron: La décision concernant les structures appartiendrait au premier ministre. La commission royale a recommandé la création d'un ministère des Affaires autochtones. C'est de cela qu'on a toujours parlé, mais tout ce que j'aurais à vous dire là-dessus serait purement hypothétique.

Au sujet des droits, je crois personnellement qu'il faudra avancer sur ce point à l'avenir. Les tribunaux ont de plus en plus tendance à reconnaître les droits ancestraux des Métis. Il y a un important cas, que certains d'entre vous connaissent sans doute, l'affaire *Powley*. Les tribunaux ontariens y ont reconnu les droits de chasse des Métis. L'affaire est en appel devant la Cour suprême du Canada, où elle sera sans doute entendue dans le courant de l'année. La Cour d'appel de l'Ontario a accordé à la province et aux Métis un an pour s'entendre, mais je ne crois pas que les négociations avancent bien. Nous nous attendons donc à ce que l'affaire se poursuive devant les tribunaux.

Il y a d'autres affaires en procès. Nous examinons cette possibilité. Encore une fois, M. Goodale devra se présenter devant le Cabinet avec la ministre de la Justice pour formuler des recommandations à ce sujet. Il n'y a pas de doute que c'est un sujet de friction.

Le sénateur Sibbeston: Ai-je raison de penser que tout ce domaine des droits autochtones en est encore à ses tout premiers stades dans le cas des Métis, comme ce fut le cas des droits issus de traité des Indiens? Dans les 20 ou 30 dernières années, il y a eu un très grand nombre d'affaires qui sont allées devant les tribunaux et qui ont permis de délimiter ou de définir ces droits. Nous voyons partout les résultats des décisions rendues, qui commencent à définir les droits autochtones dans la vie de tous les jours, par exemple, dans l'utilisation de ressources naturelles pour gagner sa vie, chasser, utiliser des terres, et cetera. Est-ce que les mêmes droits pourraient s'appliquer aux Métis? Si les Indiens métis ont des droits ancestraux, ne seront-ils pas traités par les tribunaux, et peut-être par le gouvernement, de la même façon que les Indiens inscrits? Le gouvernement fédéral est-il prêt à envisager cette éventualité, c'est-à-dire à accepter la réalité que les Métis sont des Autochtones et doivent avoir les mêmes droits et les mêmes programmes que les Inuits et les Indiens visés par les traités?

M. Caron: Au sujet des droits, comme vous l'avez dit, les décisions des tribunaux suivent une certaine tendance. Le droit autochtone est en général un domaine très mouvant qui est façonné par les juges. Dans l'affaire *Vanderpeet*, le tribunal a dit qu'en traitant de la question des droits ancestraux indiens, il ne se prononçait pas sur la question des droits spécifiques des Métis. Il a laissé la porte ouverte.

Quant au scénario que vous avez évoqué, les Métis auront sans doute des revendications, tout comme les Indiens et les Inuits. C'est l'une des questions que nous examinons et qu'il nous faudra affronter.

On the program side, this issue is a little different because the Métis claim that they should have the same kind of access to programs. Section 15 of the Charter is the section that comes most directly into play. As you know, section 15 does not necessarily oblige identical treatment in all circumstances. There must be recognition of differing historical and even socio-economic circumstances.

Having said that, there are some live issues as to whether some of the programming that we do now should be extended or whether we should re-examine the basis on which we do that programming.

Senator Johnson: I am from Manitoba. I live in Winnipeg. Of course, I have been living with this situation my whole life in that province. This strategy was launched in 1998 through "Gathering Strength," was it not?

Mr. Caron: It was approved in 1997.

Senator Johnson: It was put into effect in 1998. Am I correct in saying that you have spent $270 million to date?

Mr. Caron: No. This is program spending that takes place in urban areas.

Senator Johnson: It was directed to the Urban Aboriginal Strategy. Are there 19 programs and initiatives underway in eight departments?

Mr. Caron: Yes.

Senator Johnson: Less than 50 per cent of the funding is locally delivered.

You evaluated this program in May of 2000 at a national workshop in Regina, where officials from federal departments were in attendance. What were the strengths and weaknesses identified by the participants at this workshop with regard to your strategy? Were the best practices identified? If so, what are they?

Mr. Caron: The strengths and weaknesses that were identified are pretty well those listed on slide 18, which is on page 9 of your deck. This is from the federal perspective. There are some provincial perspectives as well. These points are raised by Aboriginal groups, points such as jurisdictional rigidities where the government says, "This is not our responsibility; it is yours," with neither one willing to pick up the ball.

There is also the notion of bringing departments together horizontally, both within the federal and provincial governments, and working together. There are questions of overlapping claims of representation for Aboriginal people and who speaks for the urban population.

Choosing a priority is another problem, as has been raised here. There are numerous problems. You will not necessarily solve them all at once.

Senator Johnson: Were any of these recommendations tabled by the participants?

Sur le plan des programmes, la question est légèrement différente parce que les Métis soutiennent qu'ils devraient avoir le même genre d'accès. L'article 15 de la Charte est celui qui s'applique le plus directement. Comme vous le savez, l'article 15 n'impose pas un traitement identique dans tous les cas. On reconnaît les différences historiques et même socioéconomiques.

Cela étant dit, nous nous demandons s'il est préférable d'étendre certains des programmes actuels ou s'il vaut mieux réexaminer la base de ces programmes.

Le sénateur Johnson: Je suis du Manitoba. Je vis à Winnipeg. Bien sûr, j'ai connu cette situation toute ma vie dans cette province. Cette stratégie a été lancée en 1998 avec «Rassembler nos forces», n'est-ce pas?

M. Caron: Elle a été approuvée en 1997.

Le sénateur Johnson: Elle a été mise en oeuvre en 1998. Ai-je raison de dire que vous avez dépensé 270 millions de dollars à ce jour?

M. Caron: Non. Ce sont des dépenses de programmes qui se font en milieu urbain.

Le sénateur Johnson: Elles concernaient la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Y a-t-il 19 programmes et initiatives en cours dans huit ministères?

M. Caron: Oui.

Le sénateur Johnson: Moins de 50 p. 100 des fonds sont dépensés sur place.

Vous avez évalué ce programme en mai 2000 lors d'un atelier national à Regina, auquel assistaient des responsables des ministères fédéraux. Quelles étaient les forces et les faiblesses que les participants à cet atelier ont relevées dans votre stratégie? Ont-ils déterminé les meilleures méthodes? Si oui, quelles sont-elles?

M. Caron: Les forces et les faiblesses qui ont été décelées sont pratiquement celles qui sont énumérées sur la diapositive 18, à la page 9 de votre document. Il s'agit là du point de vue fédéral. Il existe aussi des points de vue provinciaux. Ces questions sont soulevées par des groupes autochtones. Elles portent, entre autres, sur les chasses gardées. Le gouvernement va dire, par exemple: «Cela ne relève pas de nous mais de vous.» Les deux parties se renvoient la balle.

On a également envisagé de regrouper les ministères horizontalement, au sein du gouvernement fédéral et aussi des gouvernements provinciaux, et de les faire travailler ensemble. Certains ont dit aussi qu'il y avait des chevauchements au niveau de la représentation des Autochtones et ont demandé qui parlait pour la population urbaine.

Choisir une priorité constitue un autre problème, et il a été évoqué ici. Les problèmes sont nombreux, et on ne va pas les résoudre tous en même temps.

Le sénateur Johnson: Les participants ont-ils soumis une de ces recommandations?

Mr. Caron: Yes. This all came from the floor. This is the subject of a fair bit of internal consultation. This is from within the federal government but it also reflects things that we have heard, and especially what the regional people have heard from the Aboriginals.

Senator Johnson: That is what I want to know. How much is coming from the side of government and Ottawa?

Mr. Caron: Much of it is, but it also reflects what we have heard from the provinces and Aboriginal groups. The workshop we held was to give the federal people an opportunity to bring forward the points that they had heard in their own urban Aboriginal subcommittees, which include provincial and Aboriginal representatives.

Senator Johnson: Have you identified other ways of improving your initiative?

Mr. Caron: We have some proposals that we will be putting to Mr. Goodale, who will then take them to cabinet.

Senator Johnson: When will that happen?

Mr. Caron: We expect to do that in the new year. We have not worked out a date yet.

Senator Johnson: I come from an area where we have been dealing with these issues for a long time. I find the opinions put forward by Alan Cairns, the Canada West Foundation, with whom I worked, Bob Rae and the C.D. Howe Institute to be all motherhood and apple pie. Those quotes say nothing new or telling. They are almost passé.

Where are you going with this in the future that will make a difference?

Mr. Caron: First, we are looking at building increased flexibility into the federal system. As I described before, part of the complaint is that, if you have an issue at the local level and you think you should do something about it, you can do nothing unless it fits within the four corners of a program. Having a common set of terms and conditions, for example, against which funding could be applied to give more flexibility at the local level is one element that we can consider.

A second area involves better ways to hold people accountable within the federal system for horizontal management of a file like this, which is a huge challenge.

In terms of further flexibility, we are exploring the notion of an initiatives fund that would be an identifiable amount of money to be used for the development of a common set of criteria against a project identified at the local level.

Those are some of the things we are considering. None of these, of course, has been put before cabinet. These are all very much at the exploratory stage.

Senator Johnson: I have a sense of frustration because there are many positive things happening in the urban centres. I just do not know how many more bureaucratic set-ups we will have to go through before things move along.

I know that in Winnipeg the kids are being recruited for drug sales and prostitution. We all know about the Hells Angels. We all know about these things. I want to make sure that this money will

M. Caron: Oui. Toutes les recommandations ont été faites par les participants. Elles ont donné lieu à une assez vaste consultation interne, au sein du gouvernement fédéral, mais elles reflètent aussi des choses que nous avons entendues, et surtout que les gens des régions ont entendues de la part des Autochtones.

Le sénateur Johnson: C'est ce que je veux savoir. Combien y en a-t-il qui viennent du gouvernement et d'Ottawa?

M. Caron: La plupart, mais elles reflètent aussi ce que nous ont dit les provinces et les groupes autochtones. Nous avons organisé cet atelier pour permettre aux gens du fédéral de présenter les questions dont on leur a parlé aux réunions de leurs sous-comités des Autochtones vivant en milieu urbain, auxquelles participent des représentants provinciaux et autochtones.

Le sénateur Johnson: Avez-vous découvert d'autres façons d'améliorer votre initiative?

M. Caron: Nous avons des propositions que nous allons présenter à M. Goodale, qui les soumettra ensuite au Cabinet.

Le sénateur Johnson: Quand cela se passera-t-il?

M. Caron: Nous pensons le faire au début de la nouvelle année. Nous n'avons pas encore fixé de date.

Le sénateur Johnson: Je viens d'une région où nous faisons face à ces problèmes depuis longtemps. Je trouve que les opinions émises par Alan Cairns, la Canada West Foundation, avec qui j'ai travaillé, Bob Rae et l'Institut C.D. Howe sont des plus banales. Elles n'apportent ni ne révèlent rien de nouveau. C'est presque dépassé.

En quoi vous aideront-elles à corriger la situation à l'avenir?

M. Caron: Tout d'abord, nous allons essayer d'assouplir le système fédéral. Comme je l'ai déjà dit, la plainte porte en partie sur le fait que, si un problème se présente au niveau local et que vous pensez devoir faire quelque chose à son sujet, rien ne sera possible s'il ne relève pas d'un programme. Nous pourrions, par exemple, envisager d'établir des modalités communes de financement pour avoir plus de souplesse au niveau local.

On peut ensuite améliorer les façons de rendre les gens responsables, au sein du système fédéral, de la gestion horizontale d'un dossier comme celui-ci, ce qui constitue un énorme défi.

Pour obtenir plus de souplesse encore, nous pensons à mettre sur pied un fonds d'initiatives, qui serait constitué d'une somme d'argent déterminée devant servir à l'élaboration d'un ensemble commun de critères pour tout projet à réaliser au niveau local.

Voilà quelques-unes des choses que nous envisageons de faire. Rien, bien sûr, n'a été soumis au Cabinet. On n'en est encore qu'à un stade exploratoire.

Le sénateur Johnson: Je me sens frustrée parce qu'il se produit dans les centres urbains beaucoup de choses positives. Je ne sais tout simplement pas combien d'obstacles bureaucratiques il va encore falloir surmonter avant de faire bouger les choses.

Je sais qu'à Winnipeg on recrute des enfants pour qu'ils vendent de la drogue et se prostituent. Nous connaissons tous les Hells Angels. Nous connaissons tous ces choses-là. Je veux

go where it will be best used. We also all know about the bureaucratic walls that exist. On one side of the city hall in Winnipeg you see great things happening, such as people attending the healing lodge, while, on the other side, you see crime and prostitution.

At times, I am confused as to where your work fits into all this, especially when I think of all the other departments that are involved in these areas of work.

Mr. Caron: We are trying to break down some of these bureaucratic walls that you mentioned.

Senator Johnson: It would be great if you could do that.

Mr. Caron: The Aboriginal work has spurred a deputy minister's task force to be established to look at better ways of service delivery in regions. That emerged from this work. Hopefully, this will break down some of these bureaucratic walls. You are correct; that is our biggest frustration.

I referred earlier to the presentation we had in Ontario yesterday where an Aboriginal person, a member of the friendship centre, outlined how these programs for the federal and provincial governments cross each other and overlap. We have to deal with that problem. It will take a serious change of attitude, though.

Senator Johnson: If we do not get past that, we cannot progress.

Mr. Caron: I agree with you.

Senator Johnson: That is our frustration.

Mr. Caron: There will be no lack of effort on my part.

Senator Johnson: Hopefully, our committee report will have some impact. However, I think aggressive measures will have to be taken, because the current situation stops things from improving.

Mr. Caron: Some provincial examples are now emerging. The Alberta government identified Aboriginal issues as a cross-government priority and built into the performance contracts of deputy ministers of each of the line departments the requirement to report on what they had done about that as part of the eligibility for performance pay. This has resulted in a fairly significant change in attitude in the Alberta government.

The Chairman: It has not really. They just cut out a lot of programming for urban Aboriginals last week.

Mr. Caron: I was not aware of that. From our perspective, there is a much more coordinated approach. Saskatchewan has put together a 13-department initiative. I cannot remember how many ministers the Premier of British Columbia brought to the table to meet with the Aboriginal organizations. He told the Aboriginal organizations that all of the ministers were there for them, not just the Minister of Community, Aboriginal and Women's Services.

m'assurer que cet argent ira là où il sera le mieux utilisé. Nous connaissons tous aussi les barrières bureaucratiques existantes. D'un côté de la mairie de Winnipeg, vous voyez se produire de grandes choses, comme des gens qui se rendent au pavillon de ressourcement, alors que, de l'autre côté, vous voyez le crime et la prostitution.

Il m'arrive de ne pas très bien savoir à quoi notre travail peut bien servir ici, surtout lorsque je pense à tous les autres ministères qui interviennent également dans ces domaines.

M. Caron: Nous essayons d'abattre certaines des barrières bureaucratiques dont vous avez parlé.

Le sénateur Johnson: Ce serait magnifique si vous y arriviez.

M. Caron: Le travail effectué pour les Autochtones a donné lieu à la création d'un groupe de travail du sous-ministre pour chercher de meilleures façons d'assurer des services dans les régions. C'est ce qui a découlé de ce travail. Espérons que cela permettra d'abattre certaines de ces barrières bureaucratiques. Vous avez raison, c'est là notre plus grande frustration.

J'ai parlé tout à l'heure de la présentation que nous avons faite hier en Ontario, où un Autochtone, membre du centre d'accueil, a montré comment les programmes du gouvernement fédéral et des provinces se chevauchaient. Nous devons nous pencher sur ce problème. Un profond changement d'attitude sera cependant nécessaire.

Le sénateur Johnson: Si nous ne réglons pas ce problème, nous ne pourrons pas progresser.

M. Caron: Je suis d'accord avec vous.

Le sénateur Johnson: C'est ce qui nous frustre.

M. Caron: Je n'épargnerai aucun effort, en ce qui me concerne.

Le sénateur Johnson: Il est à espérer que le rapport de notre comité aura un certain impact. Je pense cependant qu'il faudra prendre des mesures énergiques, parce que, dans la situation actuelle, on ne peut avancer.

M. Caron: Certains exemples se font jour dans les provinces. Le gouvernement de l'Alberta a fait de certaines questions autochtones une priorité pour l'ensemble des ministères et il a fait figurer dans les contrats des sous-ministres de chaque ministère axial, dans le cadre de la rémunération au rendement, une clause les obligeant à indiquer ce qu'ils ont fait à ce sujet. Il s'en est suivi un changement d'attitude assez marqué au gouvernement de l'Alberta.

La présidente: Pas vraiment. Ils ont supprimé la semaine dernière un grand nombre de programmes destinés aux Autochtones vivant en milieu urbain.

M. Caron: Je n'étais pas au courant. De notre point de vue, il existe une approche beaucoup plus coordonnée. La Saskatchewan a mis sur pied un projet auquel participent 13 ministères. Je ne peux me rappeler combien de ministres le premier ministre de la Colombie-Britannique a réuni autour d'une table pour qu'ils rencontrent les représentants des organismes autochtones. Il a dit à ces gens que tous les ministres, et pas seulement celui des Services à la collectivité, aux Autochtones et aux femmes, étaient là pour eux.

We are seeing more of a movement toward that kind of thing, but I agree that that is our biggest challenge.

On constate une évolution dans ce sens, mais j'admets que c'est là notre plus gros défi.

Senator Hubley: We touched earlier on how important education is to the health care system, and in general. There is nothing within the federal expenditures for urban Aboriginal people that targets education. Is that because the educational programs fall under health and social services, things of that nature?

Le sénateur Hubley: Nous avons vu un peu plus tôt à quel point l'éducation était importante pour le système de soins de santé, et aussi d'une façon générale. Or rien n'a été affecté à l'éducation dans les dépenses fédérales destinées aux Autochtones vivant en milieu urbain. Est-ce parce que les programmes concernant l'éducation relèvent des services sociaux et de santé, des choses comme ça?

Mr. Caron: No. It reflects the fact that for the most part the federal government has taken the position that education, apart from job training, has been the responsibility of the provincial government off-reserve, although the post-secondary education program that is administered by the Department of Indian Affairs applies both on- and off-reserve. A proportion of status Indians living off reserve get PSE. In fact, they all go to university off-reserve, but even some who normally reside off-reserve have access to PSE. That is confined to status Indians and Inuit. It does not apply to Métis or non-status Indians. PSE is one of the biggest federal government programs, but most of it goes to reserve residents.

M. Caron: Non. C'est essentiellement parce que le gouvernement fédéral est d'avis que l'éducation, à l'exception de la formation professionnelle, est du ressort des provinces à l'extérieur des réserves, bien que le Programme d'enseignement postsecondaire, qui est administré par le ministère des Affaires indiennes, s'applique dans les réserves et en dehors. Une certaine partie des Indiens inscrits qui vivent à l'extérieur des réserves bénéficient du PEP. En fait, ils vont tous à l'université à l'extérieur des réserves, mais même certains de ceux qui vivent normalement en dehors des réserves ont accès au PEP. Cela s'applique aux Indiens inscrits et aux Inuits, mais pas aux Métis et aux Indiens non inscrits. Le PEP est l'un des plus importants programmes du gouvernement fédéral, mais il bénéficie essentiellement à ceux qui habitent dans les réserves.

Senator Hubley: Do daycare, kindergarten and that type of thing come under the same program?

Le sénateur Hubley: Est-ce que les garderies, les maternelles et les autres établissements de ce genre relèvent du même programme?

Ms Anzolin: Daycare, like education, is a provincial responsibility. Although status Indians do get some daycare assistance through the Aboriginal Human Resource Development Strategy, that is not the case for urban Aboriginal people.

Mme Anzolin: Les garderies, comme l'éducation, sont du ressort des provinces. Bien que les Indiens inscrits reçoivent une certaine aide pour les services de garderie dans le cadre de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, il n'en est pas de même pour les Autochtones vivant en milieu urbain.

Senator Hubley: The graph indicates that only 1 per cent is allocated for Justice. What is that money used for, since it seems such a small amount of the pie?

Le sénateur Hubley: Le graphique montre que seulement 1 p. 100 est affecté à la Justice. À quoi sert cet argent, vu qu'il ne représente qu'une toute petite partie des dépenses?

Mr. Caron: That is the Aboriginal Justice Strategy, which is a Department of Justice program. It is not a big program, with funding of only $3 million to $4 million per year. Although it is not a significant percentage, it is a very important program, for which the provinces have highly praised the federal government. It is largely an off-reserve effort, one that has achieved some good success. The 1 per cent does not include the monies spent on the justice system, which is quite significant when you include Corrections and so on.

M. Caron: C'est la Stratégie en matière de justice applicable aux Autochtones, qui est un programme du ministère de la Justice. C'est un petit programme, dont le financement n'est que de 3 ou 4 millions de dollars par an. Bien qu'il ne représente pas un pourcentage élevé des dépenses, c'est un programme très important, qui a valu au gouvernement fédéral des commentaires très élogieux de la part des provinces. Il concerne surtout ceux qui vivent à l'extérieur des réserves et il a connu du succès. Ce 1 p. 100 ne comprend pas les fonds destinés au système de justice, qui atteignent un niveau très important quand on y ajoute les Services correctionnels, et cetera.

Senator Hubley: I encourage you to keep working on your program because it will be helpful in the future.

Le sénateur Hubley: Je vous encourage à continuer à travailler sur votre programme car il sera utile à l'avenir.

Senator Carney: I spent 10 years in Senator Sibbeston's part of the country navigating my way through status, non-status and Métis programs. It seems that not a lot has changed in the last 20 years. What advances do you believe have been made in 20 years in this alphabet soup of status and non-status?

Le sénateur Carney: J'ai passé dix ans dans la région du sénateur Sibbeston, à naviguer entre tous ces programmes concernant les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Métis. Il ne semble pas que la situation ait beaucoup changé au cours des 20 dernières années. D'après vous, quels progrès

Before answering that, could you tell me how you define "Métis" at an operational level?

Mr. Caron: That is a difficult question. There are two competing definitions of Métis. There is the view put forward by the Métis National Council, which is that the Métis are the historic Métis of the West. The Congress of Aboriginal People advocates that Métis includes anyone of mixed ancestry who chooses to identify as Métis.

We have not taken a position on that issue. We do not have Métis-specific programming. We have pan-Aboriginal programming that is based on Aboriginal self-identification. Different departments have different ways of looking at this, but it is based on Aboriginal ancestry. Non-status, Métis and Indians qualify.

With regard to how much progress we have made on programming, one of the issues that we will be faced with is how we distinguish among Aboriginal people, and whether some of those distinctions continue to make sense. Much of the current programming is based on status, which at one point was synonymous with need. A significant portion of the Aboriginal population is not needy. The question is whether you continue to provide programming based on status or move towards a needs basis. That is a significant question that we may face.

I wish I could tell you that we have made a lot of progress on the issue you raised, but I am not sure that we have. Numerous programs are available based on different qualifications, and the question becomes whether we are achieving the right social policy objectives with the distinctions that we make. The reference group that the Prime Minister has created will be studying that issue. It is a huge one.

Senator Carney: It must be hard to coordinate programs if you do not know for whom you are doing it — given self-identification. Would you say that you are dealing with everyone who is not on the band list?

Mr. Caron: The pan-Aboriginal programming that we have is mainly business-oriented, economic-development programming. I understand that people who are can prove affiliation with an Aboriginal organization are eligible to apply. There is a limited supply of money, so they are in a queue, but that is basically the way it is administered.

For Indian-specific programming, obviously you must be a status Indian and, if it is on-reserve, a member of that First Nation.

Senator Carney: Your material says that an estimated $270 million is directed to Aboriginal people but that less than 50 per cent of the funding is locally delivered. What happens to the rest of it? Does that mean that it is allocated in the program budgets of the bureaucracy?

avons-nous réalisés en 20 ans dans cette salade des Indiens inscrits et des Indiens non inscrits?

Mais avant de répondre, pouvez-vous me dire quelle est la définition de «Métis» au niveau opérationnel?

M. Caron: C'est une question difficile. Il existe deux définitions concurrentes de Métis. Il y a le point de vue du Ralliement national des Métis, qui réserve cette qualité aux Métis historiques de l'Ouest. Pour le Congrès des peuples autochtones, on entend par Métis tous ceux qui, ayant des ancêtres de races différentes, décident de se considérer comme des Métis.

Nous n'avons pas pris position à ce sujet. Nous n'avons pas de programmes destinés spécifiquement aux Métis. Nous avons des programmes pour tous ceux qui se disent autochtones. Les divers ministères abordent différemment cette question, mais ils se fondent toujours sur une ascendance autochtone. Les Indiens inscrits et non inscrits ainsi que les Métis sont admissibles aux programmes.

En ce qui concerne les progrès que nous avons faits en matière de programmes, je dirai que l'une des questions que nous aurons à résoudre, c'est de savoir comment distinguer les Autochtones les uns des autres et si certaines des distinctions que nous faisons sont toujours valables. La plupart des programmes actuels se fondent sur le statut, qui, à une certaine époque, était synonyme de besoin. Une partie importante de la population autochtone n'est pas dans le besoin. On se demande donc s'il faut continuer à fonder les programmes sur le statut ou se baser désormais sur le besoin. C'est là un sérieux problème auquel nous pourrions faire face.

J'aimerais bien pouvoir vous dire que nous avons beaucoup progressé dans le règlement du problème que vous avez évoqué, mais je ne suis pas sûr que ce soit le cas. De nombreux programmes sont accessibles à des personnes ayant des appartenances différentes, et la question est de savoir si, avec les distinctions que nous faisons, nous atteignons les objectifs visés par notre politique sociale. Le groupe de référence créé par le premier ministre va se pencher sur ce sujet. C'est un problème immense.

Le sénateur Carney: Il doit être difficile de coordonner des programmes si vous ne savez pas à qui ils sont destinés - étant donné l'auto-identification. Pouvez-vous dire que vous vous occupez de tous ceux qui ne sont pas sur la liste d'une bande?

M. Caron: Les programmes que nous offrons à tous les Autochtones sont principalement axés sur les entreprises et le développement économique. Je crois que les personnes qui peuvent prouver leur appartenance à un organisme autochtone peuvent s'y inscrire. L'argent disponible est limité, et elles doivent donc faire la queue, mais c'est essentiellement comme ça que ces programmes sont administrés.

Pour les programmes destinés uniquement aux Indiens, vous devez, bien sûr, être un Indien inscrit et, s'ils sont offerts dans la réserve, être membre de cette première nation.

Le sénateur Carney: Votre document dit qu'une somme estimative de 270 millions de dollars est attribuée aux Autochtones, mais que moins de 50 p. 100 des fonds sont dépensés sur place. Que devient le reste? Est-il affecté aux budgets de programmes de la bureaucratie?

Ms Anzolin: That is right. It is centrally held; it gets down to the person on the ground.

Mr. Caron: It does not go into the bureaucracy. It all goes to the Aboriginal people; it is just that 50 per cent is delivered from Ottawa and 50 per cent is delivered locally.

Senator Carney: Give me an example of a successful pan-Aboriginal program that you are working on.

Mr. Caron: We do not deliver any of these programs. Aboriginal Business Canada has run pan-Aboriginal programming in terms of business development programs that have been successful. Head Start, which started off-reserve, has been a successful program. Those are two I can name that have achieved good results.

Senator Carney: I have a special interest in the impact of Bill C-31, which was passed in 1985, because Aboriginal women in British Columbia have brought me that issue. Do you do any work in that field? What is the effect of Bill C-31 on Métis women?

Mr. Caron: It is in the long term that the biggest impact of Bill C-31 will be felt. There are two things. One is the *Corbiere* case, in which the right of off-reserve people to vote in band elections was upheld. That, in my own view, is going to change the face of Indian politics significantly.

Because of the high degree of intermarriage with non-Aboriginal people, as I understand the membership rule, if one of your parents was non-Aboriginal or non-Indian and you marry a non-Indian and have a child, that child does not qualify for status. It has been projected that we could come to a point, not all that far off in the greater scheme of things, at which there will not be that many status Indians and a large percentage of non-status Indians will be living on reserves. That is an issue, to me, that comes out of Bill C-31.

Senator Carney: There has been a direct impact on urban migration, which is the connection to this committee. Bill C-31 has been one of the biggest reasons for urban migration off-reserve.

Your observation highlights a problem to which we have not paid sufficient attention. We have been told that some bands will be extinct in a couple of generations because there simply will not be any more status Indians as a result of the way the marriages are taking place. I think Alan Cairns says that, in British Columbia, 50 per cent of Aboriginals have married non-status Indians, which now makes up the majority of the Aboriginal population.

Mr. Caron: There is a high percentage of intermarriage.

Senator Carney: Is that built into your programming?

Mr. Caron: It is a significant issue that Indian Affairs is facing. They could tell you more about it than I can.

Mme Anzolin: C'est ça. C'est l'administration centrale qui le garde et qui l'affecte ensuite.

M. Caron: Il ne va pas à la bureaucratie. Tout va aux Autochtones; c'est juste que 50 p. 100 des fonds sont dépensés à partir d'Ottawa et 50 p. 100 sont dépensés sur place.

Le sénateur Carney: Donnez-moi un exemple de programme panautochtone réussi que vous administrez.

M. Caron: Nous n'administrons aucun de ces programmes. Entreprise autochtone Canada a géré un programme panautochtone dans le cadre de programmes de développement des entreprises, et il a bien marché. Le programme Bon départ, qui a démarré à l'extérieur des réserves, a bien réussi. En voilà donc deux qui ont donné de bons résultats.

Le sénateur Carney: Je m'intéresse particulièrement à l'effet du projet de loi C-31, qui a été adopté en 1985, car des femmes autochtones de la Colombie-Britannique m'ont parlé de cette question. Faites-vous quelque chose dans ce domaine? Quelles sont les conséquences du projet de loi C-31 pour les femmes métisses?

M. Caron: C'est à long terme que l'effet le plus important du projet de loi C-31 se fera sentir. Il y a deux choses. L'une est l'affaire *Corbiere*, qui a confirmé que les gens qui vivent à l'extérieur des réserves avaient le droit de voter lors des élections au sein des bandes. Cette décision va, à mon avis, grandement modifier le visage de la politique indienne.

À cause du taux élevé de mariages avec des non-Autochtones, une règle d'appartenance a été établie. Elle dit que si l'un de vos parents n'est pas autochtone ou indien et que vous-même épousiez un non-Indien et avez un enfant, cet enfant ne peut avoir le statut d'Indien. Il a été estimé que, dans un avenir assez proche, il se pourrait très bien qu'il n'y ait plus beaucoup d'Indiens inscrits et qu'une forte proportion des Indiens non inscrits vivraient dans des réserves. C'est là une question qui, d'après moi, découle du projet de loi C-31.

Le sénateur Carney: Il a eu un effet direct sur la migration urbaine, et c'est ce qui fait qu'on en parle à ce comité. Le projet de loi C-31 a été l'une des plus grandes raisons de la migration des réserves au milieu urbain.

Votre observation met en lumière un problème auquel nous n'avons pas porté suffisamment attention. On nous a dit que certaines bandes auront disparu dans deux ou trois générations, parce qu'il n'y aura tout simplement plus d'Indiens inscrits à cause de la façon dont les gens se marient actuellement. Je pense que c'est Alan Cairns qui a dit que, en Colombie-Britannique, 50 p. 100 des Autochtones ont épousé des Indiens non inscrits, qui composent maintenant la majorité de la population autochtone.

M. Caron: Il y a un fort pourcentage de mariages mixtes.

Le sénateur Carney: Est-ce que vous en tenez compte dans l'élaboration de vos programmes?

M. Caron: C'est une question importante à laquelle les Affaires indiennes sont confrontées. Ils pourraient vous en dire plus que moi sur le sujet.

Senator Carney: Does that trend not widen your clientele and narrow theirs?

Mr. Caron: Potentially, it does. It depends on what is done about the status rules in the long term. There are various ways that you can go, and an option may be to take a look at the status rules. That is my personal opinion. The question becomes this: When there is a high percentage of non-status Indians living on reserves, does that affect the way the federal government delivers programs to those reserves? That is a significant issue for all of us, but especially Indian Affairs, in terms of the membership rules.

Senator Carney: I want to push that because we have not been able to describe the problem. Under the Constitution, as we all know, the Métis are considered to be Aboriginal people. On the reserves, band members can go to the band council for redress of grievances. What about the non-status Indians living on the reserve? What is their recourse for grievances? How do they establish their Charter rights?

Mr. Caron: Of course, the Charter applies on-reserve. Someone who is not a band member does not have a right to vote, and that is the big issue. That is another thing that, in terms of the governance work that Mr. Nault is doing, they will have to look at.

Creative solutions have been developed in certain areas, for example, Sechelt, with which you are probably familiar. The non-Aboriginal people residing on that reserve have an opportunity to be heard; they have a forum in which to address their complaints. Solutions like that are being explored in various areas.

There is some concern by First Nations people about non-band members having a full right to vote. Other types of solutions being explored are a bridge between a full right to vote and a right to voice one's concerns.

Senator Carney: Those who live in the urban areas have recourse only through their right to vote.

Mr. Caron: With *Corbiere*, they have a right to vote, and that is significant; those who are not band members, of course, do not. In terms of their own urban community, their right is primarily to vote in municipal and provincial elections.

Senator Carney: I have been impressed by the excellent work of the friendship centres in British Columbia. They have done a wonderful job.

However, the British Columbia government has combined Aboriginal affairs with arts, culture, women, and almost anything else that was left over. According to the minister, the reason for doing that is immigrant, women and Aboriginal women have many concerns in common.

What, in your knowledge, is the British Columbia government doing in this area?

Le sénateur Carney: Est-ce que cette tendance n'élargit pas votre clientèle et ne réduit pas la leur?

M. Caron: C'est possible, oui. Cela dépend de ce qu'on fera à long terme au sujet des règles sur le statut. Il existe différentes voies que l'on peut suivre, et l'une d'elles serait d'examiner les règles sur le statut. C'est ce que je pense personnellement. La question se présente ainsi: lorsqu'un fort pourcentage d'Indiens non inscrits vivent dans des réserves, est-ce que cela affecte la façon dont le gouvernement fédéral offre des programmes à ces réserves? C'est une question importante pour nous tous, mais surtout pour les Affaires indiennes, en ce qui concerne les règles d'appartenance.

Le sénateur Carney: Je veux aller un peu plus loin parce que nous n'avons pas pu décrire le problème. Comme nous le savons tous, la Constitution dit que les Métis sont des Autochtones. Dans les réserves, les membres de la bande peuvent demander au conseil de bande de régler un différend. Qu'en est-il des Indiens non inscrits qui vivent dans une réserve? À qui s'adressent-ils pour le règlement d'un différend? Comment font-ils valoir les droits que leur confère la Charte?

M. Caron: Bien sûr, la Charte s'applique dans les réserves. Les personnes qui ne sont pas membres de la bande n'ont pas le droit de voter, et c'est un gros problème. C'est là une autre question qu'il faudra étudier dans le cadre du travail que M. Nault effectue dans le domaine de la gouvernance.

On a mis au point, dans la bande séchelte par exemple, des solutions créatives dont vous avez probablement entendu parler. Les non-Autochtones qui habitent dans cette réserve peuvent se faire entendre; il existe un forum au sein duquel ils peuvent exposer leurs plaintes. On étudie la possibilité d'adopter des solutions de ce genre dans divers autres secteurs.

Certaines Premières nations s'inquiètent dans une certaine mesure du fait que des personnes qui ne sont pas membres d'une bande puissent avoir un droit de vote total. On envisage d'autres types de solutions qui font le pont entre un droit de vote total et le droit d'exprimer ses préoccupations.

Le sénateur Carney: Pour ceux qui vivent en milieu urbain le droit de vote est le seul recours.

M. Caron: Avec l'affaire *Corbiere*, ils ont le droit de vote, et c'est important, mais ceux qui ne sont pas membres de la bande ne l'ont bien sûr pas. Étant donné qu'ils vivent en milieu urbain, leur droit de vote concerne surtout les élections provinciales et municipales.

Le sénateur Carney: J'ai été impressionnée par l'excellent travail effectué par les centres d'accueil en Colombie-Britannique. Ils ont fait un travail merveilleux.

Cependant, le gouvernement de la Colombie-Britannique a combiné les affaires autochtones avec les arts, la culture, les femmes et presque tout ce qui restait. Selon le ministre, la raison en est que les immigrants, les femmes et les femmes autochtones ont beaucoup de préoccupations communes.

D'après ce que vous en savez, que fait le gouvernement de la Colombie-Britannique dans ce secteur?

Mr. Caron: Unlike the predecessor government, this government has indicated, at least in its Throne Speech, that the off-reserve urban situation is a priority. We had some outreach from that government, suggesting that it wants to work with us, short on specifics at this point.

Senator Carney: You do not know anything we do not know?

Mr. Caron: No. I can say that in all honesty.

Senator Carney: Too bad.

Senator Pearson: I understand that during your presentation, which I missed, you raised the issue of children exploited in the sex trade in Vancouver. I was in Vancouver prior to yesterday to discuss this issue with a number of people, including some young Aboriginal women who are working on it. The reality is even worse than I had anticipated. The experience of those who are working in the field is that the numbers are growing, and that there are tremendous interests involved. I am not asking that you solve this; I am just relaying some of this information. The implications of organized crime in this area are huge, apparently, along with the drug trade. There is a cross-jurisdictional aspect here.

The people I was speaking are involved in a coordinated effort, a committee, but they are feeling unnerved. Is anyone in the office of the Federal Interlocutor for Métis and Non-status Indians working specifically on this particular problem, which is one manifestation of organized crime, but the worst kind because of its implications?

Mr. Caron: Work is being done on general child prostitution by the Department of Justice, and a committee in Vancouver that consists of a number of federal departments is working on the urban Aboriginal issue. The province is showing an increasing interest in becoming involved in this issue. They and the Aboriginal people of Vancouver, the Aboriginal Council, have identified child prostitution as the number-one priority. They are now trying to take stock of what they might be able to do and, in that regard, they have batted around a number of ideas. The top priority of the new head of our committee there is to try to develop an action plan to deal with this issue.

Everyone should be aware that Vancouver has been identified as an international sex tourism stop. It is very high on the list. The demand is mainly for young Aboriginal kids. Trying to eliminate that is the top priority for those in Vancouver who are working on it, and they will be working quite closely with the Department of Justice.

Senator Pearson: One young person told me that the marketing in this trade is getting better. My question was: How can we diminish the demand? The response I got was that this, in fact, is a flourishing business. It is a challenging problem.

My second question relates to justice. The federal government lays aside a certain amount of money to assist young Aboriginals who get into trouble with the law. However, the concern among those working directly with them, and among some Aboriginal

M. Caron: Contrairement à celui qui l'a précédé, le gouvernement actuel a indiqué, dans le discours du Trône du moins, que la situation en milieu urbain était pour lui une priorité. Il a laissé entendre, sans se montrer plus précis jusque-là, qu'il désirait travailler avec nous.

Le sénateur Carney: Vous ne savez rien que nous ne sachions pas?

M. Caron: Non. Je peux le dire en toute honnêteté.

Le sénateur Carney: Dommage.

Le sénateur Pearson: Je crois que dans votre présentation, que j'ai manquée, vous avez soulevé la question de l'exploitation sexuelle des enfants à Vancouver. J'étais avant-hier à Vancouver pour discuter de cette question avec un certain nombre de personnes, y compris de jeunes femmes autochtones qui travaillent sur ce sujet. La réalité est encore pire que ce que j'avais pu imaginer. Ceux qui travaillent sur le terrain constatent que les cas se multiplient et qu'il y a de très importants intérêts en jeu. Je ne vous demande pas de régler cette question; je ne fais que transmettre l'information. Le crime organisé est apparemment très impliqué dans ce secteur, tout comme les trafiquants de drogues. C'est un problème qui relève de plusieurs instances.

Les gens à qui j'ai parlé participent à un effort commun — ils ont mis sur pied un comité —, mais ils sont sur les nerfs. Y a-t-il au bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits quelqu'un qui travaille spécifiquement sur ce problème, qui est une manifestation des activités du crime organisé, mais des activités de la pire espèce étant donné leurs conséquences?

M. Caron: Le ministère de la Justice travaille sur le problème général de la prostitution enfantine, et un comité formé de représentants d'un certain nombre de ministères fédéraux se penche actuellement à Vancouver sur la question des Autochtones vivant en milieu urbain. La province montre un intérêt de plus en plus marqué pour le règlement de ce problème. Avec les Autochtones de Vancouver, le Conseil autochtone, elle a fait de la prostitution enfantine sa principale priorité. Ils essaient actuellement de voir ce qu'ils peuvent faire et ils ont, à cet effet, discuté d'un certain nombre d'idées. La priorité du nouveau président de notre comité local est d'établir un plan d'action pour s'attaquer à cette question.

Tout le monde doit savoir que Vancouver est considérée comme une étape dans le circuit international du tourisme sexuel. Elle se situe très haut sur la liste. Il y a une forte demande pour de jeunes enfants autochtones. Ceux qui, à Vancouver, travaillent sur cette question ont fait de la disparition de la prostitution enfantine leur priorité, et ils collaborent étroitement avec le ministère de la Justice.

Le sénateur Pearson: Un jeune m'a dit que le marketing dans ce commerce s'améliorait. Ma question était la suivante: comment peut-on diminuer la demande? Il m'a répondu qu'il s'agissait en fait d'un commerce très florissant. C'est un problème très difficile.

Ma seconde question porte sur la justice. Le gouvernement fédéral met de côté une certaine somme d'argent pour aider les jeunes Autochtones qui ont des démêlés avec la justice. Cependant ce qui préoccupe les personnes qui travaillent

people, is whether there are enough controls on that money to ensure that it gets to where it is supposed to go. How do you get it if you happen to be working with young kids in downtown Vancouver or Manitoba or wherever? How do you deal with the provincial side of that?

I do not expect a complete answer, but I would like to hear your thoughts on that.

Mr. Caron: Are you referring to being able to lever more provincial aid?

Senator Pearson: If the new act comes into being, additional monies will be available. How will that money be distributed? That is the question being asked by many Aboriginal people working in youth justice.

Mr. Caron: All ministers, including the Prime Minister, have expressed the concern that the money get to those who need it. Increased attention has been given to ensuring that processes, which are necessary, are efficient. We have had a problem, not just within government but in Aboriginal organizations as well, where the administration has been somewhat top heavy. We are trying to focus on that. The present evaluation requirements are quite rigorous in terms of demanding demonstrable results. That provides at least a way to measure federal government performance.

Senator Pearson: It is important to keep track, if and when the act comes into effect, of whether the additional monies that appear to be promised are getting to where they can be best used.

I have one final word on behalf of the young people who have spoken to me on the issue of prostitution. Those young people do not like to be called "child prostitutes." They are children who are being exploited in the sex trade. The term, "child prostitute" is a stereotype; and that also applies to non-Aboriginal young people. I always tell them that I will pass on their message on their behalf.

The Chairman: We have been working on this study for at least two years. Mr. Caron, you have known me for a long time, and you know that I have been involved for a long time in the programming and the issues involving urban Aboriginals. Our agenda was developed after visiting the Aboriginal agencies that work in the streets with the urban Aboriginal people. We asked about their successes and the gaps that they find in trying to work with the people in their communities.

We found that the friendship centre in Winnipeg was not doing the job that it was supposed to do. Politics were getting in the way. In fact, there was a feud. However, we were very impressed with the work done by the native centre. That would be a example for other cities to follow. The native centre trains people in the restaurant business, in crafts, and they have schools which provide training in other subjects. They also have a day care facility. They have the Aboriginal Headstart program. The work they do is very

directement avec eux, parmi lesquelles on trouve certains Autochtones, c'est de savoir s'il existe un contrôle suffisant sur cet argent pour s'assurer qu'il va au bon endroit. Comment l'obtenir si vous travaillez avec des jeunes dans le centre de Vancouver, au Manitoba ou ailleurs. Que faut-il faire au niveau provincial?

Je ne m'attends à ce que vous me donniez une réponse complète, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Caron: Voulez-vous savoir s'il est possible d'obtenir une aide provinciale plus importante?

Le sénateur Pearson: Si la nouvelle loi est adoptée, des fonds supplémentaires seront disponibles. Comment seront-ils distribués? C'est la question que posent un grand nombre d'Autochtones qui travaillent dans le domaine des jeunes et de la justice.

M. Caron: Tous les ministres, y compris le premier ministre, ont dit qu'il fallait s'assurer que l'argent aille bien à ceux qui en avaient besoin. On veille de plus en plus à ce que les procédures, qui sont nécessaires, soient efficaces. Nous avons eu un problème, en ce sens que, non seulement au gouvernement mais aussi au sein des organismes autochtones, les services administratifs étaient un peu trop importants. Nous essayons de nous concentrer là-dessus. Les exigences actuelles en matière d'évaluation sont très rigoureuses, vu qu'elles comprennent la présentation de résultats tangibles. C'est au moins une façon de mesurer la performance du gouvernement fédéral.

Le sénateur Pearson: Il est important, si la loi entre en vigueur, de faire un suivi pour savoir si les fonds supplémentaires qui semblent avoir été promis vont là où ils seront le plus utiles.

J'ai une dernière chose à dire au nom des jeunes qui m'ont parlé de la prostitution. Ces jeunes n'aiment pas être appelés «enfants prostitués». Ils se voient comme des enfants qui sont exploités dans le commerce du sexe. Le terme «enfants prostitués» est un stéréotype, qui s'applique aussi aux non-Autochtones du même âge. Je leur dis toujours que je transmettrai le message en leur nom.

La présidente: Nous travaillons sur ce sujet depuis au moins deux ans. Monsieur Caron, vous me connaissez depuis longtemps et vous savez que je m'occupe depuis longtemps des programmes et des questions concernant les Autochtones vivant en milieu urbain. Nous avons établi notre programme après avoir rendu visite aux organismes autochtones qui travaillent dans les rues auprès des Autochtones vivant en milieu urbain. Nous les avons interrogés sur leurs succès et sur les lacunes qu'ils avaient relevées en essayant de travailler auprès des gens de leurs collectivités.

Nous avons découvert qu'à Winnipeg, les centres d'accueil n'effectuaient pas le travail qu'ils étaient censés faire. La politique s'en mêlait. En fait, il y avait des querelles. Mais nous avons été impressionnés par le travail fait par le centre autochtone. C'est un exemple pour les autres villes. Le centre autochtone forme des gens dans les domaines de la restauration, de l'artisanat, et il a des écoles qui assurent une formation dans d'autres secteurs. Il tient également une garderie. Il offre le programme Bon départ. Son

impressive. It is Aboriginals working for Aboriginals, right at the community level.

Across the road from that centre is Thunderbird House where Mary Richard is doing a fantastic job. However, the group working on the anti-gang program in Winnipeg is having a very difficult time getting funding. That comes right to the point Senator Pearson mentioned. That anti-gang program is so vitally important because it encourages kids to stay off the street and get back into school. There is also healing facility in that centre, which is just wonderful.

In Alberta, we visited to seven different agencies, who all told us that, because of the way funding is distributed to Aboriginal or political organizations, they could not access that funding. The process is flawed in that these unaffiliated smaller agencies have difficulty getting funding. I am sure you know that, especially in Métis politics, the message is: "If you did not vote for me, I am not going to help you." That is a major issue.

In Alberta, the people who are involved in this work out of two or three different buildings, and the staff is split up. The political organizations sometimes do not know what is happening at the community level. We need the political organizations to know what is going on.

Denise Thomas who works in the southeastern part of Manitoba is doing a wonderful job there. She is accessing the funding and getting it into the communities.

What is your department doing to try to ensure that the smaller agencies can get funding to run their programs? In Alberta, over 23 per cent of Aboriginal programming in the urban areas has been cut. The Ben Calf-Rope Society had to cut their Going Home project which worked with kids and encouraged them to go home and to go back into the main stream. As well, the Boyle Street Co-op had to make several cuts. The list goes on. Programs for the very vulnerable in our society have been cut, and that is a serious matter.

How can PCO work to establish a process of funding for the smaller agencies that are doing good work? It is not the political organizations which are doing the work, it is the programming agencies.

On another topic, the Métis have been fighting for many years to have a census done specifically for Métis. Of course, doing a census costs money. The Métis do not have any money to conduct a proper census. Is there any funding available so that the organizations can do a census? They were doing one in Saskatchewan in co-operation with the provincial government, but and I do not know how that has worked.

In relation to the definition of "Métis," I have a recent report by Harry Daniels and Paul Chartrand that I commissioned. I would be happy to send that report to you. It deals with the problems of the definition and the challenges that we face in defining the "Métis." The authors are two well-known and well-respected Métis lawyers and leaders.

travail est très impressionnant. Il s'agit d'Autochtones travaillant pour des Autochtones, au niveau communautaire.

En face de ce centre, on trouve la Thunderbird House, où Mary Richard effectue un travail fantastique. Cependant, le groupe qui s'occupe du programme antigang a énormément de difficultés à obtenir des fonds. C'est exactement ce qu'a mentionné le sénateur Pearson. Ce programme antigang est crucial, car il encourage les jeunes à ne pas traîner dans les rues et à retourner à l'école. Le centre comporte aussi une unité de ressourcement, qui est tout simplement merveilleuse.

En Alberta, nous sommes allés voir sept organismes différents, et on nous a dit partout que, étant donné la façon dont les fonds étaient distribués aux organismes autochtones ou politiques, il n'était pas possible d'y avoir accès. Le processus fonctionne mal, en ce sens que ces petits organismes non affiliés ont des difficultés à obtenir de l'argent. Je suis sûr que vous savez que, surtout en matière de politique concernant les Métis, le message est: «Si vous n'avez pas voté pour moi, je ne vais pas vous aider.» C'est là un problème important.

En Alberta, les gens qui travaillent dans ce domaine sont logés dans deux ou trois édifices, et le personnel est divisé. Il arrive que les organismes politiques ne sachent ce qui se passe au niveau communautaire. Or, il faut qu'ils le sachent.

Denise Thomas, qui oeuvre dans le sud-est du Manitoba, y fait un travail merveilleux. Elle arrive à obtenir des fonds et les redistribue aux collectivités.

Que fait votre ministère pour faire en sorte que les petits organismes puissent obtenir des fonds pour faire fonctionner leurs programmes? En Alberta, plus de 23 p. 100 des programmes relatifs aux Autochtones vivant en milieu urbain ont été supprimés. La Ben Calf-Rope Society a dû mettre fin à son projet Going Home, qui visait à encourager les jeunes à retourner chez eux et à retrouver une vie normale. De même la Boyle Street Co-op a dû supprimer plusieurs projets. La liste est longue. On a supprimé des programmes destinés aux membres les plus vulnérables de notre société, et c'est là un problème grave.

Que peut faire le BCP pour établir un processus permettant de financer les petits organismes qui font un bon travail? Ce ne sont pas les organismes politiques qui font le travail, ce sont les organismes chargés des programmes.

Changeons de sujet. Les Métis luttent depuis de nombreuses années pour que l'on fasse un recensement uniquement pour eux. Bien sûr, une telle consultation coûte de l'argent et les Métis n'en ont pas. Existe-t-il quelque part des fonds qui permettraient aux organismes d'effectuer un recensement? Ils en ont fait un en Saskatchewan mais je ne sais pas comment les choses se sont passées.

En ce qui concerne la définition de «Métis», j'ai reçu le rapport que j'avais demandé à Harry Daniels et Paul Chartrand. Je serais très heureux de vous l'envoyer. Il traite des problèmes que pose la définition de «Métis». Ses auteurs sont deux avocats et leaders métis bien connus et très respectés.

You also talked about bureaucracy. Has your department created another bureaucracy?

Mr. Caron: We are not a separate department so we have not imposed a further layer of bureaucracy on this. We only have powers of persuasion; we do not have powers to direct. The program delivery is done through aligned departments.

Having said that, we are not without influence. In terms of service delivery — this is an issue that has not only been picked up by us but by some of the aligned departments as well — the question of divorcing program delivery from politics is high on the list, as well as getting it to the organizations that will actually deliver the product. It is something that is part of the minister's mindset. It is not something we can necessarily direct.

To give an example of Mr. Goodale's thinking in terms of the Aboriginal Centre in Winnipeg, when a single window was discussed, neither the Assembly of Manitoba Chiefs nor the Manitoba Métis Federation would agree. Therefore, we set it up with the Aboriginal Council of Winnipeg. Initially, neither one of the former organizations was all that happy about it, but it worked out. The notion of picking an organization that will actually deliver, and making a distinction between politics and program delivery, I think, again, is part of the minister's mindset. It is probably one of the issues that this reference group of ministers will consider.

As to conducting a census, we do have an amount of money set aside for Métis enumeration that is based on provincial matching. One province has picked that up. Those negotiations have gone nowhere. The Métis Nation of Saskatchewan was not happy with the report they got back from their own consultant, so those talks have become bogged down. No other province has picked up the matter. We must consider whether there is a different way to approach that particular issue, and I know that the Métis National Council has some suggestions.

Senator Carney: You talked about the inability of small organizations to access funding, and you mentioned Alberta and Manitoba but not British Columbia. We also heard that in British Columbia.

Mr. Caron: I will ask Ms Anzolin to respond to the question on the survey. We have not had good data on Aboriginal people off-reserve, especially Métis. The data on status Indians and Inuit could be improved, but the data on Métis is really behind. We hope that, with the Aboriginal Peoples Survey, we can do a better job.

Ms Anzolin: A separate Métis survey is being conducted through the Aboriginal Peoples Survey. I understand that Statistics Canada will be making a presentation to your committee later, when I am sure they will be able to give you more information on that.

Vous avez également parlé de bureaucratie. Votre ministère a-t-il créé une nouvelle bureaucratie?

M. Caron: Nous ne sommes pas un ministère distinct et nous n'avons donc pas imposé une nouvelle bureaucratie. Nous n'avons qu'un pouvoir de persuasion; nous n'avons pas le pouvoir d'imposer. Les programmes sont offerts par les ministères concernés.

Ceci étant, nous avons quand même une certaine influence. Sur le plan de la fourniture de services — et c'est là une question à laquelle certains des ministères concernés et nous-mêmes nous intéressons —, la question de la séparation de l'exécution des programmes de la politique est en haut de la liste, tout comme celle de l'affectation des fonds à l'organisme qui va livrer le produit. Le ministre est bien décidé à s'y attaquer. Ce n'est pas quelque chose que nous pouvons nécessairement imposer.

Pour vous donner un exemple de ce que pense M. Goodale à ce sujet, je vous dirai que, lorsqu'il a été question d'un guichet unique pour le Centre pour Autochtones de Winnipeg, ni l'Assemblée des chefs du Manitoba ni la Fédération des Métis du Manitoba n'étaient d'accord. Nous nous en sommes donc occupé avec l'Aboriginal Council of Winnipeg. Au début, aucun des deux organismes ne s'est montré très heureux de la chose, mais cela a marché. L'idée de choisir un organisme qui fournira effectivement le service et d'effectuer une distinction entre la politique et l'exécution des programmes est, je le redis, très ancrée dans l'esprit du ministre. C'est probablement une des questions sur lesquelles se penchera le groupe ministériel de référence.

Pour ce qui est du recensement des Métis, nous avons bien affecté une certaine somme à cet effet, selon un système qui requiert le versement d'une somme égale par les provinces. Une seule province s'est dite intéressée, mais les négociations ont tourné court. La Métis Nation of Saskatchewan n'a pas été satisfaite du rapport que lui a soumis son propre consultant, et les négociations se sont enlisées. Aucune autre province n'a montré de l'intérêt pour cette question. Nous devons voir s'il existe une façon différente d'aborder ce problème, et je sais que le Ralliement national des Métis a certaines suggestions à faire.

Le sénateur Carney: Vous avez dit que les petits organismes ne pouvaient pas obtenir des fonds et vous avez mentionné l'Alberta, le Manitoba, mais pas la Colombie-Britannique. Or, nous avons entendu la même chose en Colombie-Britannique.

M. Caron: Je vais demander à Mme Anzolin de répondre à la question sur l'enquête. Nous n'avons pas eu de bonnes données sur les Autochtones hors réserves, en particulier les Métis. On pourrait améliorer les données sur les Indiens inscrits et sur les Inuits, mais les données sur les Métis accusent un grand retard. Nous espérons pouvoir faire un meilleur travail avec l'Enquête auprès des peuples autochtones.

Mme Anzolin: On est en train d'effectuer une enquête distincte sur les Métis dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones. Je crois savoir que les gens de Statistiques Canada viendront un peu plus tard faire une présentation devant votre comité et je suis sûre qu'ils pourront alors vous donner plus de renseignements à ce sujet.

Mr. Caron: There is tendency to approach Aboriginal issues on a national basis, that is, to take one set of statistics and draw conclusions, as opposed to looking at the regional elements. The situation differs so significantly from one area to another that I think our programming has to be more attuned to that reality, as opposed to saying there is a national program and X dollars goes to each province. It may be that the focus should be greater in some areas than on others. Getting good data is a crucial step towards being able to do that.

M. Caron: On a tendance à aborder les questions autochtones au niveau national, c'est-à-dire que l'on prend un ensemble de statistiques et que l'on en tire des conclusions, au lieu d'examiner les données régionales. La situation diffère tellement d'une région à l'autre que nos programmes devraient, d'après moi, tenir davantage compte de cette réalité, plutôt que de dire qu'il y a un programme national et que tant de dollars vont à chaque province. Il se pourrait qu'il faille mettre davantage l'accent sur certaines régions que sur d'autres. Et, à cet effet, il est crucial d'obtenir de bonnes données.

The Chairman: I have one comment regarding Bill C-31. Under Bill C-31 "status" only goes back one generation. The children of the young women today will qualify until they are 18 and then they will be cut off. That is already creating a terrible situation within communities and within families. I know that you cannot do anything about it, but perhaps with your influence you can raise that subject when you discuss the implications and provisions of various documents.

La présidente: J'ai un commentaire à faire au sujet du projet de loi C-31. En vertu de ce projet de loi, le «statut» ne remonte qu'à une génération. Les enfants des jeunes femmes d'aujourd'hui seront admissibles jusqu'à l'âge de 18 ans et ensuite ce sera fini. Cela crée déjà une situation très délicate au sein des collectivités et des familles. Je sais que vous n'y pouvez rien, mais peut-être pourrez-vous faire usage de votre influence pour soulever ce sujet lorsque vous discuterez des dispositions de divers documents et de leurs conséquences.

Senator Carney: I am a little confused as to how you can conduct a census if you cannot define who will be the subject of the census. Could you clarify that? How can Statistics Canada conduct a census of the Métis when no one can agree who is a Métis?

Le sénateur Carney: Je ne vois pas très bien comment vous pouvez organiser un recensement si vous n'êtes pas en mesure de définir les personnes sur lesquelles il portera. Pouvez-vous m'expliquer cela? Comment Statistique Canada pourra-t-il organiser un recensement des Métis quand personne ne peut s'entendre sur ce qu'est un Métis?

Mr. Caron: It is based on self-identification. The survey question reads: "Do you identify as Métis or Métis in combination?" That would be instead of us specifying: "You are Métis if..."

M. Caron: L'enquête est fondée sur l'auto-identification. La question est la suivante: «Vous considérez-vous comme Métis ou Métis combiné?» Autrement, nous aurions dit nous-mêmes: «Vous êtes Métis si...»

Senator Carney: What is a "Métis in combination"?

Le sénateur Carney: Qu'est-ce qu'un Métis combiné?

Mr. Caron: A question in the 1996 survey asked people to identify whether they were Aboriginal only or of mixed ancestry. A multi-ethnic response was created. Interestingly, the 1996 census indicated that people who identified as Métis were primarily in the West. A large percentage of people, when asked if they had Aboriginal ancestry checked "yes," did not identify as Indian, Inuit or Métis. We do not know if this is the famous "My grandmother was an Indian princess" syndrome, but it has a potential impact on your earlier question about programming. If we design programming based on status, that may affect the numbers of people who choose to identify as Métis, Indian or Inuit. I have heard ministers say they do not want to influence people to identify as a particular category of Aboriginal person based on federal programming. We do not want to artificially encourage migration to one category or another.

M. Caron: Dans l'enquête de 1996, une question demandait aux gens de dire s'ils étaient de purs Autochtones ou s'ils étaient nés de parents de races différentes. On donnait ainsi la possibilité aux gens de dire qu'ils étaient d'ascendance multiethnique. Chose intéressante, le recensement de 1996 a montré que les gens qui se disaient Métis se trouvaient essentiellement dans l'Ouest. À la question qui leur demandait s'ils étaient d'ascendance autochtone, beaucoup de gens ont répondu «oui» sans préciser s'ils étaient Indiens, Inuits ou Métis. Nous ne savons s'il s'agit du fameux syndrome «Ma grand-mère était une princesse indienne», mais cela peut avoir un rapport avec la question que vous avez posée tout à l'heure au sujet des programmes. Si nous concevons les programmes en fonction du statut, cela va peut-être influer sur le nombre de personnes qui vont se dire Métis, Indiens ou Inuits. J'ai entendu des ministres dire qu'ils ne voulaient pas pousser les gens à se classer dans une catégorie donnée d'Autochtones en fonction des programmes fédéraux. Nous ne voulons pas encourager les gens à migrer artificiellement dans une catégorie quelconque.

Senator Carney: Is that not rather like shutting the barn door after the horse has left?

Le sénateur Carney: N'est-ce pas comme fermer la porte de l'écurie après que le cheval s'est sauvé?

Mr. Caron: There are some interesting choices for the future. We may have to do business differently in respect of our current programs.

M. Caron: Il y a certains choix intéressants à faire pour l'avenir. Nous pourrions avoir à fonctionner différemment en ce qui concerne nos programmes actuels.

Senator Carney: Do we have a list of these programs, Madam Chairman?

Le sénateur Carney: Avons-nous une liste de ces programmes, madame la présidente?

Mr. Caron: We have undertaken to provide a list of federal programs offered off-reserve, and broken down by departments. You will have a list of the various federal government programs off-reserve. The breakdown as to how much is spent in the cities is unscientific. We take a percentage of population resident in the city and work with that rough number. We do not have statistics that show a certain amount is being spent in the city and a certain amount is being spent in the rural areas.

Senator Johnson: How many Métis are there now in the country that you have identified?

Mr. Caron: It depends on the definition.

Senator Johnson: You have a chart showing the urban Aboriginal populations in the cities.

Mr. Caron: I think that roughly 200,000 people identified as Métis in the 1996 survey. That figure depended on which definition is used. If you put the question to people and there were conditions attached to it you might get a different response and, therefore, the numbers would be different. The position of the Congress of Aboriginal Peoples is that anyone of mixed blood who chooses to identify as a Métis is a Métis.

The Chairman: That is interesting, because in order to have a nationality you must have at least four things: You must have a language, you must have a country of origin, you must have a culture and a history, and you must have been able to govern yourself. Nationality has nothing to do with blood quantum, which is the big issue today. In addition to that, in order to get funding, the mixed bloods in Labrador had no recourse but to identify with one or the other of the Aboriginal nations. They chose the Métis in order to get funding.

This is the tragedy of the matter. We have been struggling with this for years. I was chair of the Elders Senate Commission of the Métis National Council on this issue. We consulted across the country and decided on a definition; then the political leaders took over and did their thing.

It will be interesting to see how this plays out. In the report of Harry Daniels and Paul Chartrand you will see the difficulty involved in defining who is Métis. Many of them, other than the western Canadian Métis, chose Métis in order to get funding.

Senator Carney: Is the documentation you are giving us called the "Guide to Federal Urban Initiatives"?

Mr. Caron: That is part of it. That book is three years old now.

Senator Carney: Could you give us an update to that?

Ms Anzolin: The inventory we will be giving you is based on estimated departmental funding in 2000.

The Chairman: I would like to thank you very much for a very interesting presentation and discussion. You have enlightened

M. Caron: Nous sommes en train d'établir la liste des programmes fédéraux offerts à l'extérieur des réserves, répartis par ministère. Vous aurez une liste des divers programmes hors réserves du gouvernement fédéral. Le calcul des dépenses faites dans les villes n'est pas scientifique. Nous prenons un pourcentage des habitants de la ville et nous travaillons avec ce chiffre approximatif. Nous n'avons pas de statistiques qui montrent que l'on dépense telle somme dans la ville et telle somme dans les zones rurales.

Le sénateur Johnson: Combien avez-vous identifié de Métis au Canada?

M. Caron: Cela dépend de la définition.

Le sénateur Johnson: Vous avez un graphique qui montre les populations autochtones vivant en milieu urbain.

M. Caron: Je pense que 200 000 personnes environ se sont dites Métis dans l'enquête de 1996. Ce chiffre dépend de la définition utilisée. Si vous posez la question en y attachant certaines conditions, vous pourriez obtenir une réponse différente, et donc les chiffres seraient différents. La position du Congrès des peuples autochtones est que tous ceux qui, étant de sang mêlé, décident de se dire Métis sont des Métis.

La présidente: C'est intéressant parce que, pour qu'il y ait nationalité, il faut au moins quatre choses: vous devez avoir une langue, vous devez avoir un pays d'origine, vous devez avoir une culture et une histoire et vous devez avoir été en mesure de vous gouverner vous-mêmes. La nationalité n'a rien à voir avec la quantité de sang, qui est la grande question aujourd'hui. Pour pouvoir obtenir des fonds, les sang-mêlé du Labrador n'avaient d'autre recours que de s'identifier à l'une ou l'autre des nations autochtones. Ils ont choisi d'être Métis pour pouvoir recevoir de l'argent.

C'est là qu'est la tragédie. Nous nous battons avec ce problème depuis des années. J'ai été présidente de la Commission sénatoriale des Anciens du Ralliement national des Métis, qui a étudié cette question. Nous avons tenu des consultations à travers le pays et décidé d'une définition. Les leaders politiques ont alors pris les choses en mains et ont fait leur numéro.

Il sera intéressant de voir comment cela va se terminer. Vous verrez, en lisant le rapport de Harry Daniels et Paul Chartrand, combien il est difficile de définir qui est un Métis. Un grand nombre d'entre eux, en dehors des Métis de l'Ouest canadien, ont choisi d'être Métis en vue d'obtenir des fonds.

Le sénateur Carney: Est que le document que vous nous donnez a pour titre «Guide des initiatives fédérales à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain»?

M. Caron: Il fait partie de la documentation. Ce livre a maintenant trois ans.

Le sénateur: Pouvez-vous nous donner une mise à jour?

Mme Anzolin: Les données que nous allons vous fournir se fondent sur un financement estimatif des ministères en l'an 2000.

La présidente: Je vous remercie beaucoup pour cette présentation et cette discussion très intéressantes. Vous nous avez

us on exactly what PCO does. You do a good job with the limited resources you have.

Mr. Caron: Thank you for the opportunity to be here. Your questions and comments were helpful, and they will aid us in our work.

The committee adjourned.

éclairés sur ce que fait exactement le BCP. Vous faites du bon travail avec les ressources limitées dont vous disposez.

M. Caron: Merci de nous avoir invités. Vos questions et vos commentaires nous seront utiles dans notre travail.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage Paid Lettermail
Post payé Poste–lettre
03159442
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Privy Council Office:

Mr. Fred Caron, Assistant Deputy Minister, Aboriginal Affairs Secretariat;

Ms Susan Anzolin, Officer, Federal Interlocutor for Metis and Non-Status Indians Division.

Du Bureau du Conseil privé:

M. Fred Caron, sous-ministre adjoint, Secrétariat des affaires autochtones;

Mme Susan Anzolin, agente, Direction de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Available from:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9